

HEC MONTRÉAL

DOCTORAT
EN ADMINISTRATION

Annuaire
2010
2011





IMPORTANT

En complément de cet annuaire, on trouve dans le site Web de l'École les renseignements sur les horaires des cours, les calendriers universitaires, les frais ainsi que les descriptions des cours.

Le contenu de cet annuaire, à jour le 1^{er} juin 2010, est sujet à changement sans préavis. En cas de disparité entre cet annuaire et le site Web, ce dernier a préséance.

Pour tout renseignement, s'adresser au Registrariat :

Adresse postale

Registrariat
HEC Montréal
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 2A7

Adresse civique

Registrariat
HEC Montréal
5255, avenue Decelles
Montréal (Québec)

Téléphone : 514 340-6151 (renseignements généraux et renseignements sur l'admission)
514 340-6000 poste 2955 (direction administrative du programme)
514 340-6264 (pour un rendez-vous)

Télécopie : 514 340-6411

Courriel : phd@hec.ca

Site Web : <http://www.hec.ca>

INFORMATION

En vue de simplifier la lecture, on conviendra que, dans cet annuaire, l'appellation « étudiant » désigne « étudiant et étudiante », de même que l'appellation « candidat » désigne « candidat et candidate », et ainsi de suite.

Ouverture de l'École

Il est très rare que l'École soit dans l'obligation de fermer ses portes. Lorsque se présente une situation d'urgence, comme par exemple une tempête de neige, nous conseillons à l'étudiant de syntoniser les principales stations radiophoniques ou Le Canal Nouvelles TVA (LCN) ou de communiquer avec nous au 514 340-6000.

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Le programme de doctorat en administration | 5 |
| Direction du programme conjoint | 5 |
| Organisation du programme à HEC Montréal | 5 |
| Objectif du programme..... | 5 |
| Domaines d'études et de recherche..... | 5 |
| Structure du programme | 10 |
| Phase I Préparation (aucun crédit)..... | 10 |
| Phase II Spécialisation (minimum de 30 crédits)..... | 10 |
| Phase III Rédaction de la thèse (60 crédits) | 12 |
| Liste des cours et des séminaires offerts par le programme conjoint | 14 |
| Description des cours et des séminaires offerts par l'École | 20 |
| Recherche | 33 |
| Structure administrative de la recherche..... | 33 |
| Recherche et enseignement | 33 |
| Regroupements et chaires de recherche | 33 |
| Règlement régissant l'activité étudiante à HEC Montréal | 35 |
| 1 Définitions..... | 35 |
| 2 Catégories d'étudiants et d'étudiantes..... | 38 |
| 3 Admission | 38 |
| 4 Reconnaissance d'acquis..... | 41 |
| 5 Langue des études | 42 |
| 6 Scolarité..... | 43 |
| 7 Inscription | 45 |
| 8 Modification de l'inscription..... | 48 |
| 9 Évaluation..... | 49 |
| 10 Examens..... | 53 |
| 11 Résultats..... | 54 |
| 12 Plagiat et fraude | 55 |
| 13 Conditions de poursuite, promotion, exclusion | 57 |
| 14 Réadmission..... | 57 |
| 15 Grade, diplôme, certificat et attestation | 58 |
| 16 Frais de scolarité | 58 |
| 17 Carte d'étudiant | 59 |
| 18 Standards informatiques, HEC en ligne et courrier électronique | 59 |
| 19 Protection des renseignements personnels..... | 60 |
| 20 Changement au fichier social de l'étudiant ou de l'étudiante | 61 |
| 21 Règles et marches à suivre | 61 |

Le programme de doctorat en administration

Le programme de doctorat en administration est offert depuis 1975 par HEC Montréal conjointement avec les universités Concordia, McGill et l'Université du Québec à Montréal.

Ce regroupement permet aux étudiants de poursuivre leur programme de doctorat dans l'établissement de leur choix tout en ayant un accès privilégié à l'ensemble des ressources humaines et matérielles des quatre universités participantes. Le caractère -conjoint du programme transparaît particulièrement dans l'offre de cours et dans les comités de supervision qui conseillent et encadrent les étudiants dans leur cheminement.

Direction du programme conjoint

La direction du programme conjoint est assumée par un des directeurs du programme de doctorat des quatre universités constituantes du programme conjoint. Le Comité conjoint du programme de doctorat conjoint est composé des directeurs du programme de doctorat de chacune des universités participantes.

Organisation du programme à HEC Montréal

Le Comité local du programme de doctorat est composé d'un représentant de chacun des services d'enseignement de l'École.

Objectif du programme

L'objectif principal du programme est de former des chercheurs et des universitaires compétents et de stimuler la recherche fondamentale et appliquée sur des problèmes de gestion.

La plupart des diplômés de ce programme s'intégreront à la communauté universitaire. Les autres se dirigeront vers les entreprises privées, les établissements publics et les bureaux d'experts-conseils en gestion.

Domaines d'études et de recherche

Les domaines d'études et de recherche sont : le management, le comportement organisationnel, la gestion des ressources humaines, l'administration internationale, l'économie appliquée, le développement organisationnel, la théorie de l'organisation, la finance, l'ingénierie financière, les méthodes quantitatives de gestion, l'économie internationale, la gestion des opérations, la stratégie d'entreprise, le marketing, les technologies de l'information, la comptabilité et le commerce électronique.

À titre indicatif, voici quelques titres de thèses soutenues depuis le début du programme à HEC Montréal :

- L'évolution des pratiques individuelles d'utilisation d'un système ERP : Comment se fait l'appropriation d'un changement technologique;
- Les options paniers sur actifs sous-jacents hétérogènes;
- Strategy as Synthesis: Andrews Revisited;
- The Role of E-Commerce in Supporting Supplier Exchanges in the Canadian Aerospace Industry;
- Dynamique du compte courant et différentiel de taux d'intérêt;
- Changement et institution : Le cas de l'Hôpital Sainte-Justine;
- Globalizacion, Estado Nacional Y Desarrollo Local: El caso del «Centro de Rehabilitacion de Manabi», CRM (Ecuador);
- Three Essays on Risk Management;
- Un modèle de « fit » cognitif en contexte de commerce électronique au détail;
- Essays on Linear Discrimination;
- L'imaginaire virtuel en contexte de modernité : exploration des représentations d'experts-conseils en affaires électroniques;
- The Benchmarking Process: Empirical Evidences from Small and Medium Sized Enterprises;

- Foreign Direct Investment in Latin America: Exploring Host-Country Determinants and Multinationals' Motives Based on Global and Canadian Investors' Activities;
- Three Essays on the Valuation of Embedded Derivatives in Financial Contracts;
- Three Essays on Credit Derivatives Pricing;
- La rémunération des dirigeants d'entreprises : une analyse selon la perspective institutionnelle;
- La création d'entreprises par les immigrants. Le cas des Québécois d'origine portugaise de la région métropolitaine de recensement de Montréal;
- Simulation and Numerical Procedures for Option Pricing;
- The Interdependence Between Performance Measurement Systems, Governance Structure and Firm Performance;
- La dimension contact-client dans un service basé sur des connaissances : Le cas de l'approvisionnement en R-D par contrat;
- Le fonctionnement des organisations dans les milieux de culture intense, le cas des banques islamiques;
- Analyse structurationniste du contrôle de gestion dans la modernité et la modernité avancée;
- Coping, technologies de l'information et performance individuelle : une étude empirique;
- An Exploratory Study in the Representations of Organizations, Manager and Management within a Group of Management Teachers in a Business School;
- An Assessment of Information Technology Outsourcing Risks;
- Management et paiements suspects : Leçons tirées de l'étude de deux cas célèbres;
- Jouer et travailler chez Ubi Soft, une entreprise du multimédia à Montréal (1998-1999);
- Dynamic Games in Marketing Channels;
- Le discours en tant qu'instrument de gestion – le cas de Royal Champignon : de la PME familiale à la première mondiale;
- Management et gouvernance dans le secteur de la nouvelle économie : le Cas d'une importante entreprise canadienne de télécommunication;
- Risk Management and its Effect on Mergers and Acquisitions;
- Essays on the Influence of Online Relevant Others on Consumers' Online Product Choices;
- Hacia un management humanista desde la educacion a distancia: intersubjetividad y desarrollo de cualidades humanas – Un caso de Québec y otro de Mexico;
- La gestion stratégique des logiques sociales du changement;
- Reputation and Technological Knowledge Sharing Among R&D Scientists in the Multidivisional, Multinational Firm;
- La culture des comptables en organisation : une mise à l'épreuve de leur savoir et de leur pratique;
- Etnografia e interpretacion interdisciplinaria de la negociacion de una convencion colectiva en Ecopetrol, Colombia;
- Management stratégique et performance des systèmes organisationnels engagés dans la lutte contre la pauvreté;
- La vision des dirigeants et l'internationalisation des PME marocaines et canadiennes du secteur agro-alimentaire;
- Exploring the Top Management Team Diversity Paradox: A Qualitative and Quantitative Analysis of Diversity and Strategic -Decision-Making in the Public Sector;
- Alliances stratégiques dans les pays en développement, spécificité, management et conditions de performance : Une étude d'entreprises camerounaises et burkinabé;
- Strategic Interpretations of the Internationalization of Large Mexican Firms;
- Configurations organisationnelles et gestion de crise;
- Représentations collectives et diversification reliée : Le cas de la Banque de Montréal et de Nesbitt Burns;
- La concentration de l'actionnariat, la séparation entre la participation au capital et le contrôle des droits de vote et la performance : Le cas des sociétés ouvertes canadiennes;
- Légitimité et prise de décision stratégique dans les systèmes d'entraide communautaires : Le cas du système Centraide du Grand Montréal;
- Analyse de la relation entre la structure de propriété et la performance des acquéreurs au Canada;

- Three Essays on Performance Measurement Systems;
- La présence des objets techniques : une étude exploratoire sur la nature et sur l'importance du rapport aux objets techniques des dirigeant(e)s d'entreprise;
- Joint Implementation of Environmental projects: A Game Theoretic Approach;
- Confiance et changement : L'incidence de la confiance dans la transformation d'un processus de soins complexe;
- La identidad cultural, un elemento clave para entender la especificidad del management en América Latina;
- Creating Business Enterprise Value with Mall Atmospherics: Impact of Ambient Odors on Mall Shoppers' Emotions, Cognition and Spending;
- Gestion de la recherche : Le cas d'un partenariat entreprise—université;
- Applications of Game Theory to Competitive Distribution Channels;
- El gobierno universitario y su respuesta a una situación de crisis y restricción presupuestaria: El caso de la universidad pública peruana;
- Équipe de direction, vision partagée et apprentissage dans le management stratégique de PME;
- La pratique de la consultation en stratégie : Du noyau professionnel aux archétypes de pratique;
- The Efficiency of Bertrand and Cournot Equilibria;
- Mesure des effets d'outils de promotion des ventes : application au contexte de la gestion par catégorie instaurée par le manufacturier;
- Application of Game Theory to Global Environmental Problems;
- Applications of Game Theory to Competitive Duopolistic Markets;
- Interface Organisation-Environnement. Cas des entreprises multinationales opérant dans un pays en développement : Contexte de la Malaisie;
- Essays on Web Site Interface Design and Emotions Felt by Customers During Online Shopping Episodes;
- Les fondements de la formation sur mesure diplômante en gestion : de l'idéal grec à l'école de commerce, le cas Desjardins-HEC Montréal;
- L'information financière incrémentale publiée sur les sites Web des sociétés canadiennes;
- L'évolution des pratiques individuelles d'utilisation d'un système ERP : Comment se fait l'appropriation d'un changement technologique;
- Les options paniers sur actifs sous-jacents hétérogènes;
- Strategy as Synthesis: Andrews Revisited;
- The Role of E-Commerce in Supporting Supplier Exchanges in the Canadian Aerospace Industry;
- Dynamique du compte courant et différentiel de taux d'intérêt;
- Changement et institution : Le cas de l'Hôpital Sainte-Justine;
- Globalización, Estado Nacional Y Desarrollo Local: El caso del «Centro de Rehabilitación de Manabí», CRM (Ecuador);
- Three Essays on Risk Management;
- Un modèle de « fit » cognitif en contexte de commerce électronique au détail;
- Essays on Linear Discrimination;
- L'imaginaire virtuel en contexte de modernité : exploration des représentations d'experts-conseils en affaires électroniques;
- The Benchmarking Process: Empirical Evidences from Small and Medium Sized Enterprises;
- Foreign Direct Investment in Latin America: Exploring Host-Country Determinants and Multinationals' Motives Based on Global and Canadian Investors' Activities;
- Three Essays on the Valuation of Embedded Derivatives in Financial Contracts;
- Impacts of Mergers and Acquisitions on Executive Compensation of Acquiring Firms;
- Building Technological Capability in Brazilian Firms through Alliances;

- Délégation de la gestion de portefeuille : choix d'investissement et des frais de gestion dans un cadre en temps continu;
- Three Essays on High Frequency Financial Data and Their Use for Risk Management;
- Transfert de technologie : Les dimensions oubliées. À partir de l'étude et la comparaison de trois cas au sein de PME Béninoises;
- Action et connaissance en management: Exploration du cas de la Harvard Business Review;
- Organisation et culture en contexte familial : l'ambivalence comme enjeu de gestion;
- Capacités et collaboration;
- Models and Algorithms for Two Network Design Problems;
- Rôle, contribution et transformation de la fonction TI dans les organisations;
- Structures de propriété et innovation; le cas des sociétés canadiennes;
- Une analyse institutionnelle des pratiques de gestion de projet de systèmes d'information;
- Strategic Interactions in Marketing Channel: Self-Space Allocation, Pricing and Advertising Decision;
- Trois essais sur l'allocation d'actif stratégique et tactique;
- La gouvernance comme moyen de prévention et de détection des irrégularités comptables pouvant mener à la fraude;
- Les tactiques d'influence des exécutifs ressources humaines utilisées auprès des membres du comité de direction;
- La quantification du risque opérationnel des institutions bancaires;
- Generation of Breakthrough Innovation Through a Knowledge Management Perspective: The Case of Small Software Firms;
- Impact des échecs de services sur le comportement de plainte, la récupération des services et le comportement de la loyauté : le cas des clients commerciaux en B2B;
- Extraction des taux zéro-coupon des prix des obligations corporatives avec option;
- Le courage managérial dans un processus de fusion d'entreprises;
- Études des représentations d'une décision éthique chez les gestionnaires;
- Les transformations de la bureaucratie publique en Colombie – l'impact des politiques néolibérales dans le secteur des services publics domiciliaires;
- Three Essays on Corporate Credit Spreads;
- Essays on Dual Marketing Channels and Online Direct Marketing Communications;
- Évaluation des stratégies de dépollution : une approche par la programmation dynamique;
- Essais sur la taxation environnementale et l'éco-industrie;
- Les sagesses critiques des professeurs seniors concernant les fondements philosophiques de l'éducation en administration : Un arbre des sagesses critiques;
- Formation du capital social entrepreneurial : Entrepreneurs technologiques et essaimage universitaire;
- Managerial Opportunism and Directors' and Officers' Liability;
- L'évaluation de produits comarqués et les processus cognitifs sous-jacents à cette évaluation : Une étude expérimentale;
- Les trois essais en économie empirique : éducation – santé – genre;
- La fabrique de la stratégie du commerce équitable;
- Succès individuel et contexte stratégique : le cas des cadres intermédiaires;
- Essays on Credit Risk and Portfolio Choice;
- La construction sociale de la stratégie en contexte de PME : une analyse en profondeur de quatre cas de diversification;
- Modeling the Internet Behavior of Visitors by the Study of Cognitive Variables and Moderators;
- Essays on Governance, Managerial Opportunism and Debt Costs and Ratings;

- Le discours stratégique et son appropriation dans une organisation artistique : La construction de la stratégie de l'Office national du film du Canada entre 2001 et 2006;
- Three Essays on Cruise Ship Supply Chain Management;
- L'impact de l'incertitude et de l'équivocalité sur le contrôle de gestion : le cas des projets de développement des systèmes d'information;
- Three Essays on Modeling Asset Co-Movement Asymmetries using Copula Functions;
- Three Essays on Risk Management and Efficiency on Insurers: Evidence from U.S. Property-Liability Insurance Industry;
- Three Essays on Mall Shopping Shoppers' Behavior;
- Essays on the Valuation of Derivatives on Long Maturity Treasury Bonds »;
- Towards an Understanding and an Explanation of the Relationship between Culture and IS;
- The Two-Level Decomposition Principle via Dual Central Pricing for Multi-Stage Stochastic Programming;
- Political Connections: International Evidence from Newly Privatized Firms and Publicly Traded Firms;
- Knowledge Construction and Risk Induction within a Large High-tech Firm;
- L'évaluation de la performance des fonds mutuels;
- Capital Structure and Chapter 11 Reorganization;
- Complexity Analyses and Algorithms for Pickup and Delivery Problems;
- A Structural Credit Risk Model with a Reduced-form Default Trigger;
- Trois études sur l'engagement au sein de la relation superviseur-supervisé : vers un modèle à quatre composantes;
- Le processus d'épuisement professionnel chez les travailleurs du secteur de la santé et ses conséquences sur la décision de se présenter au travail, sur la performance et sur l'intention de quitter une profession;
- Three Essays on Sex Differences in the Web Environment: An Information Processing Perspective;
- Structure et fonctionnement des groupes de direction et rôle du PDG : la perspective des dirigeants;

Structure du programme

Le programme de doctorat comprend trois phases :

- la préparation (au besoin) : aucun crédit;
- la spécialisation : minimum de 30 crédits;
- la rédaction de la thèse : 60 crédits.

Phase I Préparation (aucun crédit)

La phase de préparation du programme de doctorat vise à donner à l'étudiant une compréhension de l'ensemble des domaines des sciences administratives, ou d'obtenir les connaissances nécessaires avant d'entreprendre les cours plus approfondis de troisième cycle dans le domaine de spécialisation choisit.

L'étudiant est tenu d'acquérir, s'il ne les possède déjà, des connaissances jugées suffisantes dans les dix domaines suivants de l'administration : management; gestion des ressources humaines; technologies de l'information; gestion des opérations; marketing; finance; stratégie; comptabilité; microéconomie et mathématiques de gestion.

Ces connaissances sont normalement acquises dans le cadre de cours de propédeutique de 15 heures chacun. Les étudiants titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise en administration satisfont le plus souvent aux exigences de connaissances suffisantes dans ces domaines. La liste des cours de propédeutique et leur description se trouvent dans les pages suivantes.

Pour certains étudiants avec des études de 2^e cycle dans un domaine connexe à la spécialisation choisie, quelques cours de maîtrise de trois crédits peuvent également être exigés dans la phase I.

Les cours de cette phase ne sont pas inclus dans le total des 90 crédits du programme. Ils s'ajoutent au programme de l'étudiant sans reconnaissance des crédits qui y correspondent.

Phase II Spécialisation (minimum de 30 crédits)

La phase de spécialisation est celle où l'étudiant, dans le cadre d'une démarche fort personnalisée, concentre ses études et ses travaux dans un domaine de spécialisation, en accord avec son Comité de supervision.

La composition du Comité de supervision et le contenu de la phase II doivent être approuvés par la direction du programme de HEC Montréal et par le programme conjoint.

À HEC Montréal, les professeurs agrégés et titulaires ayant un diplôme de doctorat sont habilités à diriger des étudiants au doctorat et à présider les comités de phase II et de phase III.

Comité de supervision

Chaque étudiant relève d'un comité de supervision composé d'au moins trois membres provenant, en principe, de la faculté de gestion des différentes universités participantes. Le président du comité est, sauf dans de rares exceptions, un professeur de l'établissement où l'étudiant est inscrit et il en est le principal responsable. Un des membres doit provenir de la faculté de gestion d'une des trois autres universités participantes du programme conjoint. Ce comité accepte la proposition du contenu de la phase de spécialisation préparée par l'étudiant et administre l'examen de synthèse de cette phase. Avant de compléter 15 crédits de cours, l'étudiant doit former et faire approuver son comité de phase II, de même que le contenu de la phase II, par celui-ci et par la direction du programme.

Contenu de la phase de spécialisation

Au cours de cette phase de spécialisation, l'étudiant doit suivre au moins 7 séminaires dont :

- un séminaire obligatoire : 80-030-77 -Pédagogie (3 crédits) (ou l'équivalent approuvé par la direction du programme);
- un séminaire obligatoire en Méthodologie de la recherche approuvé par le programme conjoint et sélectionné parmi la liste indiquée plus bas;
- un minimum de cinq séminaires (15 crédits) avec au moins quatre séminaires dans le domaine de spécialisation. Parmi les séminaires du domaine de spécialisation, l'étudiant doit choisir au moins trois séminaires de niveau doctoral.

Voici la liste des séminaires-de méthodologie de la recherche approuvée par le programme conjoint :

Concordia

| | |
|-----------|--|
| 89-106-07 | CO-ADMI 831K Seminar in Consumer Research Methodology |
| 89-402-07 | CO-ADMI 811P Research Methods in Management |
| 89-612-07 | CO-ADMI 820W Measurement Factors Analysis and LISREL Modelling |
| 89-805-08 | CO-ECON 682 Applied Time Series Analysis |

HEC Montréal

| | |
|-----------|--|
| 80-109-04 | Measurement |
| 80-221-03 | Risk in Financial Econometrics: Methodology, Estimation and Uses |
| 80-459-00 | Méthodes de recherche qualitative en gestion |
| 80-469-04 | Qualitative Research Methods in Management |
| 80-610-99 | Optimisation dynamique en gestion |
| 80-617-00 | Devis expérimentaux et méthodes statistiques pour la recherche quantitative en gestion |
| 80-630-00 | Programmation linéaire et en nombres entiers |
| 80-632-09 | Optimisation de réseaux d'entreprise |
| 80-667-09 | Experimental Designs and Statistical Methods for Quantitative Research in Management |
| 80-680-04 | Dynamic Optimization in Management |
| 80-724-07 | Research Methods in IT |
| 80-771-96 | Méthodes de recherche en S.I. |
| 80-816-03 | Économétrie appliquée |

McGill

| | |
|-----------|--|
| 89-140-08 | MC-MRKT 701 Quantitative Models in Consumer Research |
| 89-212-08 | MC-FINE 703 Empirical Research in Finance |
| 89-407-08 | MC-MGMT 708 General Research Methods |
| 89-441-07 | MC-MGPO 701 Seminar in Qualitative Methods |
| 89-605-08 | MC-COMP 566 Discrete Optimization I |
| 89-806-07 | MC-ECON 662D Econometrics (<i>ce cours se donne sur deux sessions</i>) |

UQAM

| | |
|-----------|--|
| 89-608-08 | QM-ADM 920I Méthodes de recherche en gestion |
|-----------|--|

Dans le cas d'un séminaire de doctorat suivi à l'extérieur du programme conjoint, le plan de cours doit être soumis pour approbation au comité de l'étudiant et à la direction du programme.

L'étudiant provenant d'un programme de maîtrise de recherche pourra faire reconnaître dans sa Phase II certains cours ayant servi à l'obtention de la maîtrise. Un maximum de deux exemptions pourra être accordé. Ces exemptions seront accordées par le comité conjoint en fonction des plans de cours et des notes obtenues. Les cours reconnus seront indiqués dans le relevé de note du programme de doctorat mais ne contribueront pas à la moyenne cumulative.

L'étudiant devra aussi subir et réussir un **examen de synthèse**.

Cet examen de synthèse comporte nécessairement une épreuve écrite (6 crédits) et une épreuve orale (3 crédits). Les deux épreuves doivent, au plus tard, avoir lieu durant le trimestre qui suit la fin des cours. À cette fin, les trimestres sont définis comme suit :

- Automne : 1^{er} septembre – 31 décembre
- Hiver : 1^{er} janvier – 30 avril
- Été : 1^{er} mai – 31 août

Un étudiant qui ne satisfait pas cette exigence est réputé avoir échoué à son examen de synthèse et est exclu du programme. Si le directeur du programme juge que la non-satisfaction du délai était due à un cas de force majeure, il peut exceptionnellement accorder un délai supplémentaire, n'excédant pas un trimestre et à condition que ce délai additionnel respecte la contrainte de durée maximale de phase II (3 ans).

- Les dates des épreuves sont décidées par le comité de phase II en commun accord avec l'étudiant. En cas de litige, le directeur du programme décide de ces dates.

- Seul l'étudiant qui réussit l'épreuve écrite est autorisé à passer l'épreuve orale.
- La durée maximale de l'épreuve écrite est de quatre semaines. Cette durée se calcule entre la date à laquelle l'étudiant reçoit sa première question d'examen et la date à laquelle il remet sa réponse à la dernière question de l'épreuve.
- Le président du comité de phase II informe l'étudiant, le plus tôt possible après la formation dudit comité, des lectures sujettes aux épreuves écrites et orales.
- L'épreuve orale a lieu devant tous les membres du comité de phase II.
- Pour chaque épreuve, le Comité peut déclarer que l'étudiant a réussi, ou qu'il a échoué ou encore ajourner le verdict une seule fois; en ce cas, le délai accordé à l'étudiant ne peut dépasser un trimestre. Le Comité prend sa décision à la majorité des voix. En cas d'égalité des voix, le vote du président est prépondérant. Dans le cas de coprésidence, un seul vote prépondérant est accepté.

Langue des travaux et examens

Les étudiants peuvent rédiger leurs rapports et examens en français ou en anglais.

Durée de la phase de spécialisation

La durée maximale pour compléter la Phase II est de trois ans à compter de la première inscription au programme. L'étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence est exclu du programme. L'étudiant doit déposer sa thèse dans un délai de cinq ans à compter de sa première inscription au programme. Exceptionnellement et après consultation du directeur de thèse, le directeur du programme peut autoriser la réadmission d'un étudiant exclu pour dépôt et soutenance de thèse.

Phase III Rédaction de la thèse (60 crédits)

Comité de thèse

Pendant le trimestre qui suit la fin de la phase II, l'étudiant constitue et fait approuver son comité de thèse par la direction du programme. Ce comité peut être le même que celui de la phase précédente, c'est-à-dire composé d'au moins trois membres provenant, en principe, de la faculté de gestion des différentes universités participantes. Le président du comité est, sauf dans de rares exceptions, un professeur de l'établissement où l'étudiant est inscrit et il en est le principal responsable. Un des membres doit provenir de la faculté de gestion d'une des universités participantes autre que l'université d'attache de l'étudiant.

Proposition de thèse

L'étudiant prépare ensuite une proposition de thèse sous la supervision de son comité. Lors d'un séminaire public, l'étudiant présente sa proposition de thèse. Des invitations sont envoyées aux quatre universités ainsi qu'une copie de la proposition de thèse au moins trois semaines avant le séminaire. Il est fortement recommandé aux autres étudiants qui travaillent dans le même domaine de participer à ce séminaire. Lorsque le comité accepte la proposition, l'étudiant doit enregistrer son sujet de thèse au secrétariat du programme. Il ne peut modifier ce sujet de thèse sans l'autorisation du directeur de thèse et du comité de thèse.

Pour des raisons exceptionnelles et après consultation du directeur de thèse, le directeur du programme peut, à la suite d'une demande écrite de l'étudiant où il explique les motifs des changements, autoriser celui-ci à modifier la composition de son comité de thèse.

Langue de la thèse

La thèse doit être rédigée en français. Des exceptions sont possibles [se référer au Manuel de présentation d'une thèse de doctorat ou d'un mémoire de maîtrise publié par la FESP.

(lien : <http://www.fesp.umontreal.ca/Fichiers/GuidePresentationEvalMemTheses.pdf>)

Une demande motivée, appuyée par le directeur de recherche, doit alors être soumise à la direction du programme aussitôt que possible après la première inscription de l'étudiant au programme si la demande n'a pas été faite au moment de l'admission. Lorsque la thèse est présentée dans une langue autre que le français, elle doit, en plus de satisfaire aux exigences habituelles, comprendre un résumé-synthèse rédigé en français et dégagant les idées maîtresses et les conclusions.

Thèse par articles

Le manuscrit de la thèse par articles est considéré écrit en français si toutes les parties autres que les articles sont rédigées en français. Par exemple, lorsque les articles sont écrits en anglais, l'étudiant doit procéder à la rédaction en

français du résumé et des autres chapitres qui encadrent les articles. L'étudiant qui désire rédiger une thèse par articles doit demander l'autorisation à la direction du programme.

Normes de rédaction et de présentation de la thèse

La thèse doit être conforme aux normes de rédaction et de présentation en vigueur à l'École. Ces normes, disponibles sur le site Web, sont décrites dans le *Manuel de présentation d'une thèse de doctorat et d'un mémoire de maîtrise* publié par la Faculté des Études Supérieures et postdoctorales.

(<http://www.fesp.umontreal.ca/Fichiers/GuidePresentationEvalMemTheses.pdf>).

Évaluation de la thèse

L'évaluation de la thèse s'effectue conformément aux règlements pédagogiques de la Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université de Montréal.

Avis de dépôt de la thèse

L'étudiant doit aviser par la poste ou en personne le secrétariat du programme de doctorat deux mois avant la date présumée du dépôt de sa thèse, de son intention de déposer.

Constitution du jury de thèse

L'examen de la thèse est fait par un jury composé d'un président-rapporteur et de trois membres. Sauf dans le cas de circonstances exceptionnelles, le membre externe d'un jury de thèse ne devrait pas appartenir à l'une des quatre universités du programme -conjoint. En vue de la constitution de ce jury, le directeur de thèse du candidat fournit à la direction du programme une liste de sept noms dont deux pour l'examineur externe. À même cette liste, le directeur du programme choisit les membres du jury et il en désigne le président. Toute personne ayant la compétence voulue peut faire partie du jury. Le président du Comité de thèse est invité à être membre du jury. Il ne doit toutefois pas le présider.

Soutenance et décision du jury de thèse

Le jury peut accepter la thèse pour fin de soutenance, la refuser ou permettre à l'étudiant de la présenter à nouveau une seule fois, après corrections, dans le délai fixé par le jury; le délai accordé ne doit pas dépasser un an. Cette décision du jury est prise à la majorité des voix.

La candidature prend fin si le jury, à l'unanimité, refuse la thèse avant la soutenance.

Lorsque le jury n'a pas demandé de corrections avant la soutenance, il peut le faire à la suite de la soutenance.

Sur décision favorable du jury, le directeur de l'École, après s'être assuré que la thèse est conforme aux normes établies et que les corrections demandées par le jury ont été apportées, fixe la date de la soutenance. La soutenance a lieu devant le jury et le directeur de l'École ou son représentant. En cas d'empêchement de l'un des membres du jury, le directeur de l'École pourvoit à son remplacement. La soutenance est publique, à moins que le directeur de l'École, sur recommandation du jury, n'en décide autrement.

La candidature prend fin si le jury, à l'unanimité, refuse la thèse après la soutenance.

Pour que la thèse soit acceptée, la décision du jury doit être unanime. À la demande du directeur de l'École, le jury peut reconsidérer le cas. Il peut aussi, s'il l'estime nécessaire, réviser sa décision.

En cas de dissidence du premier jury, le directeur de l'École constitue un nouveau jury qui reprend l'examen de la thèse. La décision de ce jury prise à la majorité des voix est finale. En cas d'égalité des voix, le vote du président est prépondérant. La candidature au doctorat prend fin si le second jury, à la majorité des voix, refuse la thèse pour fin de soutenance ou après la soutenance.

Liste des cours et des séminaires offerts par le programme conjoint

Le Comité conjoint du programme de doctorat voit à organiser chaque année un certain nombre de séminaires qui sont donnés soit par un professeur ou soit par une équipe de professeurs des quatre universités participantes.

Voici la liste des séminaires susceptibles d'être offerts. La liste définitive des séminaires offerts est établie au début de chaque année.

Pédagogie

| | |
|-----------|--|
| | Concordia |
| 89-033-08 | CO-ADMI 880 Pedagogy and Higher Education |
| | HEC Montréal |
| 80-470-07 | Pédagogie en gestion |
| | McGill |
| 89-031-07 | MC-EDPH 689 Teaching and Learning Higher Education |
| | UQAM |
| 89-050-08 | QM-DID 9650 Formation à l'enseignement universitaire |
| 89-051-07 | QM-ADM 9900 Méthodes pédagogiques |
| | Université de Montréal |
| 89-032-07 | UM-PLU 6035 La pratique de l'enseignement supérieur |

Affaires internationales

| | |
|-----------|---------------------------------------|
| | Concordia |
| 89-439-09 | CO-ADMI 852E International Management |
| | HEC Montréal |
| 80-002-07 | International Money and Finance |

Économie

| | |
|-----------|---|
| | Concordia |
| 89-805-08 | CO-ECON 682 Economics 682: Applied Time Series Analysis |
| | HEC Montréal |
| 80-801-07 | Théorie de l'information et des contrats : Micro-économie avancée |
| 80-802-07 | Empirical Methods in Monetary Economics and Finance |
| 80-803-10 | Économie du travail / Économie de la santé |
| 80-810-03 | Organisation industrielle |
| 80-816-03 | Économétrie appliquée |
| 80-850-09 | Industrial Organization: Dynamics and Stochastic Environment |
| 80-851-09 | Theory of Information and Contracts: Advanced Microeconomics |
| | McGill |
| 89-806-07 | MC-ECON 662D Econometrics |

Finance

Concordia

- 89-210-08 CO-ADMI 840X Financial Theory and Corporate Policy Decisions
- 89-220-08 CO-ADMI 840F Advanced Topics in Investments and Corporate Finance
- 89-227-08 CO-ADMI 840J Derivatives Pricing I
- 89-262-08 CO-ADMI 841S Research Topics in Financial Markets Development

HEC Montréal

- 80-208-96 L'incertain et l'information (Finance)
- 80-214-99 Numerical Methods in Finance (Finance)
- 80-216-00 Comportements financiers (Finance)
- 80-219-03 Finance mathématique (Finance)
- 80-221-03 Risk in Financial Econometrics: Methodology, Estimation and Uses
- 80-646-08 Calcul stochastique I
- 80-676-08 Calcul stochastique II

McGill

- 89-203-07 MC-FINE 707 Corporate Finance
- 89-205-08 MC-FINE 702 Continuous Time Finance
- 89-206-08 MC-FINE 704 Options and Risk Management
- 89-211-08 MC-FINE 706 Introduction to Financial Economics
- 89-212-08 MC-FINE 703 Empirical Research in Finance
- 89-213-08 MC-FINE 708 Macro International Finance
- 89-218-08 MC-FINE 710 Fixed Income Securities Theory
- 89-223-08 MC-FINE 709 International Finance Seminar
- 89-230-08 MC-FINE 701 Agency Theory and Signaling
- 89-261-07 MC-FINE 705 Research Topics in Financial Markets Development

UQAM

- 89-226-08 QM-ADM 997C Gouvernance, efficience et produits
- 89-236-09 QM-ADM 997D Marchés des capitaux et finance corporative avancée

Gestion des opérations et de la logistique

HEC Montréal

- 80-518-09 Supply Chain Management
- 80-550-92 Gestion des opérations dans les entreprises de services
- 80-555-04 Séminaire en gestion des opérations : Fondements et nouvelles perspectives
- 80-565-09 Operations Management Seminar: Fundamental Concepts, Theories and New Perspectives
- 80-566-09 Advanced Production Planning

McGill

- 89-551-08 MC-MGSC 702 Operations Management Seminar

UQAM

- 89-601-07 QM-ADM 995C Design des réseaux logistiques et de transport

Gestion des ressources humaines

HEC Montréal

80-300-93 Études spécialisées sur certaines dimensions théoriques de la gestion des ressources humaines

UQAM

89-303-07 QM-ADM 9401 Recherche évaluative - méthodes et théories appliquées à la GRH

Management

Concordia

89-402-07 CO-ADMI 811P Research Methods in Management
89-406-08 CO-ADMI 852A Debating Strategic Management
89-408-08 CO-ADMI 811Q The Theory and Practice of Organizational Leadership
89-409-08 CO-ADMI 811R Current Research on Motivation and Self-Regulation in Organizations
89-410-08 CO-ADMI 852D Entrepreneurship: the-State-of-Art
89-413-10 CO-ADMI 852G Management Research in Sustainability
89-418-08 CO-ADMI 810J Organizational Behavior and Theory
89-423-08 CO-ADMI 810R Current Topics in Organizational Behaviour
89-425-08 CO-ADMI 851Q Seminar in Cross-Cultural Management
89-438-08 CO-ADMI 851E Strategic Management in Transitional Enterprise: Public to Private
89-439-09 CO-ADMI 852E International Management

HEC Montréal

80-010-76 Fondements de la pensée administrative
80-411-90 Sciences humaines
80-421-94 Leadership stratégique : perspectives et méthodes
80-422-94 Fondements de la pensée entrepreneuriale
80-424-98 Épistémologie : science, organisation et société
80-426-00 Reading, Doing & Publishing Research in Strategy
80-427-97 Séminaire sur la gestion des coopératives et des entreprises de l'économie sociale
80-430-90 Séminaire en management : théories des organisations
80-431-93 Anthropologie, culture et organisations
80-432-01 Théories du changement organisationnel
80-437-08 Éthique organisationnelle
80-439-95 Nouvelles perspectives en management
80-445-98 La formation des stratégies
80-452-90 Séminaire de politiques générales d'administration
80-459-00 Méthodes de recherche qualitative en gestion
80-463-05 Conceptualisation et mesure des attitudes
80-469-04 Qualitative Research Methods in Management

McGill

89-405-07 MC-ORGB 706 Group Behavior and Processes
89-407-08 MC-MGMT 708 General Research Methods
89-411-08 MC-MGPO 705 International Business and Government
89-415-08 MC-MGPO 706 Perspectives on Innovation
89-417-07 MC-ORGB 705 Seminar in Behavioral Science
89-428-08 MC-MGPO 704 Organizational Theory Seminar
89-441-07 MC-MGPO 701 Seminar in Qualitative Methods
89-444-08 MC-MGPO 702 New Paradigms: Strategic Management

UQAM

| | |
|-----------|--|
| 89-401-07 | QM-ADM 9100 Fondements de la pensée administrative |
| 89-403-07 | QM-ADM 993S Gouvernance corporative : l'impérative stratégique |
| 89-404-07 | QM-ADM 9934 Théories et recherche en gestion de projet : perspectives organisationnelles |
| 89-412-09 | QM-ADM 993Z Gestion des connaissances : Fondements et approches |
| 89-419-08 | QM-ADM 993Y Issues in Management Thinking |
| 89-422-08 | QM-ADM 933 I Séminaire en stratégie de gestion : Les valeurs de l'entreprise |
| 89-427-07 | QM-ADM 993V Séminaire en gestion des entreprises coopératives d'économie sociale |
| 89-434-08 | QM-ADM 993 L Séminaire en stratégie en gestion : Entreprises publiques |
| 89-442-07 | QM-ADM 993G Séminaire thématique en stratégie de gestion : gestion sociétale de l'entreprise |
| 89-443-08 | QM-ADM 993B Séminaire en stratégie de gestion : Gestion de la technologie |
| 89-446-08 | QM-ADM 994E Séminaire en comportement organisationnel : Cognition et organisation |
| 89-449-07 | QM-ADM 9935 Gestion des projets d'innovation |
| 89-456-07 | QM-ADM 9932 Séminaire en gestion stratégique de l'innovation |
| 89-458-08 | QM-ADM 993O Management in Developing Countries |
| 89-463-07 | QM-ADM 994G Conceptualisation et mesure des attitudes |

Marketing

Concordia

| | |
|-----------|---|
| 89-105-07 | CO-ADMI 831S Research in Retailing |
| 89-106-07 | CO-ADMI 831K Seminar in Consumer Research Methodology |
| 89-112-08 | CO-ADMI 831L Advanced Topics in Marketing |
| 89-113-08 | CO-ADMI 831Q New Product Innovation and Marketing |
| 89-116-08 | CO-ADMI 830Z Evolutionary Consumption and Behavioral Decision Making |
| 89-121-08 | CO-ADMI 831R The Meaning and Management of Brands: Consumer, Managerial and Societal Perspectives |

HEC Montréal

| | |
|-----------|--|
| 80-102-10 | Fondements du marketing culturel |
| 80-103-10 | Stratégie marketing dans le domaine de la culture |
| 80-108-07 | Online Consumer Marketing |
| 80-109-04 | Measurement |
| 80-111-05 | Fundamental Issues in Interpretive Consumer Research |
| 80-117-10 | Topics in Pricing Models |
| 80-120-04 | Persuasion et changement d'attitudes |
| 80-131-01 | Marketing des services |

McGill

| | |
|-----------|---|
| 89-101-09 | MC-MRKT 705 Topics: Decision-Neuroscience |
| 89-102-07 | MC-MRKT 707 Multilevel Modelling |
| 89-103-08 | MC-MRKT 706 Automaticity in Consumer Behavior |
| 89-104-08 | MC-MRKT 703 Advances in Services Marketing |
| 89-107-07 | MC-MRKT 702 Advances in Consumer Behavior |
| 89-114-07 | MC-MRKT 708 Seminar on Judgment & Decision Making: Representation & Measurement of Pref. & Choice |
| 89-140-08 | MC-MRKT 701 Quantitative Models in Consumer Research |

UQAM

| | |
|-----------|---|
| 89-115-08 | QM-ADM 996B Du marketing organisationnel au marketing relationnel |
| 89-125-08 | QM-ADM 996I Séminaire sur les théories en marketing |
| 89-226-08 | QM-ADM 997C Gouvernance, efficacité et produits |

Méthodes quantitatives

Concordia

89-612-07 CO-ADMI 820W Measurement Factors Analysis and LISREL Modelling

HEC Montréal

80-610-99 Optimisation dynamique en gestion
80-612-10 Analyse de valeurs extrêmes avec applications en ingénierie financière
80-615-91 Classification automatique : modèles, algorithmes et applications
80-617-00 Devis expérimentaux et méthodes statistiques pour la recherche quantitative en gestion
80-621-07 Analyse de données longitudinales et de survie
80-630-00 Programmation linéaire et en nombres entiers
80-632-09 Optimisation de réseaux d'entreprise
80-635-09 Applications de la théorie des jeux
80-646-08 Calcul stochastique I
80-647-08 Calcul stochastique II
80-650-00 Distributique
80-667-09 Experimental Designs and Statistical Methods for Quantitative Research in Management
80-680-04 Dynamic Optimisation in Management
80-685-09 Applications of Game Theory

McGill

89-602-09 MC-MGMT 721 Healthcare Operations Management
89-603-08 MC-MGSC 703 Stochastic Processes and Applications
89-605-08 MC-COMP 566 Discrete Optimization I
89-613-08 MC-MGSC 701 Decomposition - Large Scale Organization

UQAM

89-601-07 QM-ADM 995C Design des réseaux logistiques et de transport
89-608-08 QM-ADM 920I Méthodes de recherche en gestion
89-616-07 QM-ADM 996A Analyse de données multivariées
89-618-08 QM-ADM 994F Initiation à la modélisation en équations structurelles (LISREL)

Sciences comptables

Concordia

89-902-07 CO-ADMI 860W Seminar in Managerial Accounting Theory and Managerial Tax
89-903-08 CO-ADMI 861A Corporate Reporting and Disclosure Strategies: Practice and trends
89-910-08 CO-ADMI 860E Accounting Research: An Overview
89-913-08 CO-ADMI 860G Accounting Research: Financial Reporting and Capital Markets

HEC Montréal

80-917-95 Contrôle de gestion
80-920-92 Paradigmes comportementaux et cognitifs en sciences comptables
80-921-96 Études et recherches en contrôle de gestion
80-925-02 Gouvernance et comptabilité financière
80-975-08 Governance and Financial Accounting

UQAM

89-901-08 QM-SCO 981D Stratégies de communication d'information en matière de performance organisationnelle
89-911-07 QM-SCO 9812 Séminaire sur la recherche en sciences comptables
89-916-08 QM-SCO 981I Séminaire sur les théories en sciences comptables

Concordia

- 89-726-08 CO-ADMI 822E Decision Making and Negotiation: Research Perspectives, Models and Technologies
- 89-727-08 CO-ADMI 822H Strategic Management of IT
- 89-774-08 CO-ADMI 821V E-Business: Organization, Technologies, Economic and Social Implications

HEC Montréal

- 80-710-96 Analyse critique de la recherche en T.I.
- 80-722-05 Information Technology Acceptance and Usage
- 80-724-07 Research Methods in IT
- 80-725-04 Acceptation et utilisation des systèmes d'information
- 80-728-07 Strategic Management of IT
- 80-729-07 Critical Analysis of Information Systems Research
- 80-743-00 Implantation des technologies de l'information
- 80-771-96 Méthodes de recherche en S.I.
- 80-793-06 Implementation of Information Technologies

McGill

- 89-722-07 MC-INSY 706 IT Acceptance and Usage
- 89-728-08 MC-INSY 707 Strategic Management of IT
- 89-730-08 MC-INSY 704 Organizational Impacts of IT

UQAM

- 89-721-08 QM-ADM 992D Modélisation et simulation dynamique des systèmes
- 89-770-07 QM-ADM 992C Technologies informationnelles d'aide à la prise de décision dans les organisations

Description des cours et des séminaires offerts par l'École¹

80-002-07 International Money & Finance

This Ph.D. seminar course surveys recent research at the junction of monetary economics, macroeconomics, finance, and international economics with a particular emphasis on exchange rates and international economic policy issues. Previous graduate work in monetary economics and time-series econometrics is assumed.

The course is composed of three related modules, each of approximately four weeks duration.

1. Exchange Rate Determination
2. Exchange Rate Regimes and Optimal Currency Areas
3. Exchange Rate Crises

In addition, the last two sessions examine current hot topics in the international financial system.

80-010-76 Fondements de la pensée administrative

Ce séminaire se veut une occasion privilégiée :

- 1) de réfléchir sur la nature et le statut des connaissances en gestion à partir de textes représentatifs;
- 2) de prendre conscience des grands courants de pensée qui ont marqué la pensée occidentale et comment ils se manifestent dans les textes de gestion;
- 3) de comparer les problèmes rencontrés par chaque discipline afin de mieux comprendre à la fois ce qu'elles ont en commun et ce qui leur appartient en propre.

80-102-10 Fondements du marketing culturel

Ce cours est un séminaire de doctorat avancé qui porte sur les thèmes fondamentaux du marketing et du comportement du consommateur qui sont d'intérêt pour les chercheurs et les praticiens de haut niveau dans le domaine du management des arts et de la culture.

80-103-10 Stratégie marketing dans les domaines de la culture

Ce cours est un séminaire de doctorat avancé qui porte sur les thèmes fondamentaux de la stratégie marketing qui sont d'intérêt pour les chercheurs et les praticiens de haut niveau dans le domaine du management des arts et de la culture.

Ce cours est orienté vers les divers outils et concepts du marketing sous-jacents à la gestion des produits et services culturels. Les stratégies marketing sont abordées à travers les "4P" du mix. La construction et gestion de la marque, les politiques de tarification, le rôle de la commandite, ainsi que la mise à disposition en ligne de l'offre produit sont développés en profondeur dans un contexte artistique/culturel.

80-108-07 Online Consumer Marketing

This seminar will expose doctoral students to the most important and recent research in online consumer marketing. The objective is to help students develop a comprehensive and in-depth understanding of this research area and help them develop their research skills.

80-109-04 Measurement

Le cours «Measurement» a pour objectif central d'exposer les étudiants aux fondements théoriques et à l'application d'une variété de méthodologies de recherche dans le domaine du développement de mesures pour variables latentes. Plus précisément, les objectifs du cours sont les suivants :

- 1) Prévaloir les étudiants au programme de doctorat conjoint d'une formation théorique de base et multidisciplinaire dans le domaine du développement de mesures par le biais de la théorie classique des tests (Classical Test Theory ou CTT) et l'Item Response Theory (IRT).
- 2) Familiariser les étudiants avec l'utilisation «hands on» d'un ensemble de logiciels servant à l'évaluation et à l'épuration des mesures dans le contexte de la CTT et de l'IRT.
- 3) Amener nos étudiants à pouvoir développer un instrument de mesure d'un concept ou construit latent et à évaluer ses qualités en fonction de trois critères fondamentaux : la fiabilité (reliability), la validité et le pouvoir discriminatoire.
- 4) Introduire les méthodes de mesure psychophysiologiques pour l'évaluation de divers processus inconscients.

80-111-05 Fundamental Issues in Interpretive Consumer Research

This seminar covers topics that are central to interpretive research as it is used in consumer research. It explores the fundamentals of naturalistic inquiry, ethnographic approach and, more generally, qualitative analysis. It builds on studies in a variety of fields including anthropology, sociology, cultural studies, psychology, literature, art history/art criticism in order to provide participants with a comprehensive and in-depth understanding of the most current conceptual developments in the domain of interpretive consumer research. It also explores the methodological implications of this research paradigm. This seminar can be situated in the line of the seminar of Advanced Topics in Consumer Research (GM 300-43).

¹ Tous les cours et séminaires comportent une évaluation de 3 crédits

80-117-10 Topics in Pricing Models

This course introduces graduate students to pricing models and strategies. Students will learn about pricing strategically in competitive markets, pricing with conjoint analysis, anticipating competitive responses, pricing products in the presence of diffusion effects and pricing perishable products and services. Topics covered also include price promotion and structural models of pricing.

By the end of the course, students will acquire modeling skills and possess pricing tools that fully integrate the 3Cs of pricing (Customers, Competitors, and Costs) into the best price for the product. Students therefore will have the opportunity to get acquainted with many topics and hopefully will develop an interest in doing research in one or more of them.

The course should be of interest to marketing doctoral students (with a quantitative orientation), operations management students with an interest in optimization and competitive pricing strategies and management science students having an interest in applications of optimization, statistical and game theory tools in marketing.

80-120-04 Persuasion et changement d'attitudes

Le marketing est essentiellement un outil de changement de comportement et d'attitudes. Le cours proposé ici focalise sur cet aspect : comprendre les processus par lesquels s'opèrent ces changements. Il s'agit d'un cours faisant le tour de modèles fondamentaux en psychologie sociale et de leur application au domaine du marketing.

80-130-99 Applications de la théorie des jeux

Ce séminaire est formé de deux parties. Dans la première partie, on fournira une introduction générale à la théorie des jeux. Il s'agira, à ce niveau, de définir rigoureusement les principaux concepts de cette théorie et de familiariser l'étudiant à leurs utilisations à travers une série d'exemples et d'exercices. Dans la deuxième partie, on s'intéressera à des applications de la théorie des jeux à l'analyse de problèmes courants en marketing. Plus spécifiquement, on traitera des problèmes de la détermination des stratégies optimales de promotion, publicité et de prix, ainsi que des relations entre les différents acteurs dans les canaux de distribution et de la diffusion et le positionnement de nouveaux produits.

80-131-01 Marketing des services

Ce cours concerne tous les étudiants du programme de doctorat conjoint qui sont intéressés par les problèmes de recherche liés au marketing de services. Les caractéristiques des services impliquent une combinaison unique de domaines et de méthodes de recherche qui seront présentés dans ce cours.

Nous y intégrons une perspective sur les aspects stratégie, gestion du personnel, gestion de l'espace, gestion du temps propre au marketing des services, ce qui est reflété par l'horizon d'où proviennent les lectures assignées aux étudiants.

Un des objectifs principaux du cours est de développer une pensée critique et innovatrice face à des modèles relativement récents sur les problèmes spécifiques des services.

80-180-03 Applications of Game Theory

The course is a general introduction to non-cooperative and cooperative static and dynamic game theory. The main concepts are defined rigorously and illustrated by a series of examples, exercises and applications to different problems in management of interest to the participants.

80-208-96 L'incertain et l'information

Dans ce séminaire, on approfondira l'analyse des fondements des choix en incertitude avec ou sans problèmes d'information. On couvrira les fondements de l'utilité; l'aversion au risque; les variations de risque; la gestion du risque; les choix optimaux de portefeuille, d'assurance et d'épargne et la détermination endogène de différents contrats observés dans plusieurs marchés : dette, franchise, option, coassurance, etc. À chaque année, des sujets spécifiques seront traités en fonction des besoins et des goûts des étudiants.

80-214-99 Numerical Methods in Finance

The course is designed for the study of numerical methods in finance, with an emphasis on numerical methods for the pricing of contingent claims. The reading material covers earlier developments as well as current research issues such as quasi random numbers, Markov chain approximations, finite elements and Monte Carlo methods for the pricing of American securities. Some of the material will be presented in class by the instructors. However, the course will generally involve presentations and discussions of the assigned readings by the students.

80-216-00 Comportements financiers

Ce cours s'adresse d'abord et avant tout aux étudiants du programme conjoint de doctorat en finance. Exceptionnellement, des étudiants du doctorat dans d'autres spécialisations, possédant une base solide en finance, pourront s'y inscrire, avec le consentement du professeur.

L'objectif du cours est l'étude du comportement des investisseurs sur les marchés financiers. L'hypothèse de base d'anticipations rationnelles qui sous-tend la majorité des modèles financiers, est que l'investisseur représentatif maximise son utilité espérée, en utilisant les distributions objectives des variables aléatoires. La recherche récente en économique, en psychologie et en finance a identifié plusieurs cas où cette théorie semble invalidée par les faits empiriques et expérimentaux. L'analyse des comportements financiers tente d'expliquer ces déviations aux modèles standards.

80-219-03 Finance mathématique

Ce cours offre une introduction avancée à l'analyse des modèles de marchés financiers en temps continu. En particulier, on s'intéressera à l'évaluation d'actifs et aux choix individuels de portefeuilles tant dans les marchés complets, que dans les marchés incomplets ou en présence de contraintes de portefeuilles.

Bien que le contenu mathématique du cours soit de niveau relativement élevé, les connaissances prérequisées à ce cours sont minimales. En effet, seules les bases en optimisation nécessaire à un cours de micro-économie et une connaissance pratique du mouvement Brownien et du calcul stochastique seront requises.

80-221-03 Risk in Financial Econometrics

Risk, its modelization, estimation and forecast, is at the core of research in financial econometrics. Risk (aka volatility) forecasts are direct inputs to portfolio optimization and risk management. Risk is the central input to asset pricing theories which relate it to models of expected returns. In turn, these models, together with risk estimates are used to evaluate the performance of managers.

The course studies the modern financial econometric methodologies used in risk estimation and management. The topics include the following. We study bayesian techniques, more and more frequently used in financial econometrics, especially portfolio theory. We review competing models of univariate and multivariate time varying volatility, such as GARCH and regime switching. For large covariance matrices, factor models, and the modelization of time varying factor loadings (betas) are given special attention. Kalman filters and earlier methods of volatility estimation are introduced and evaluated. Modern markov chain monte carlo methods (MCMC) are studied and used to estimate models of stochastic volatility. We discuss the effects of these competing models on the formulation of value-at-risk and the design of hedge portfolios. We survey the current literature on performance evaluation, paying special attention to the sensitivity of results to the risk model used. All these topics are studied through a combination of formal lecture notes and recent research articles.

After the course, students should be able to understand and implement the methods studied and critically read the current and forthcoming literature in the field. While this is a research course designed for doctoral students, motivated master's students with the required background are welcome.

The course complements *80-208-96 L'incertain et l'information* which studies risk from a financial theory perspective. The course does not address in details risk management within the context of option pricing models. These topics are covered in other courses offered in the joint program. Note also that, for a well-rounded training in financial econometrics, the course complements but does not substitute to a standard course of financial econometrics.

80-300-93 Études spécialisées sur certaines dimensions théoriques de la gestion des ressources humaines

C'est devenu un lieu commun d'affirmer que, sous l'impulsion des changements socio-économiques observés au cours des dernières décennies, l'étude du travail et de l'emploi s'est passablement complexifiée. Les outils et perspectives d'analyse traditionnellement privilégiés pour approfondir cette réalité sont remis en cause et on assiste à l'émergence de nouvelles approches théoriques, voire à l'apparition de nouveaux paradigmes.

Ce séminaire se veut une occasion privilégiée pour réfléchir sur l'évolution des approches théoriques en gestion des ressources humaines et en relations industrielles afin d'évaluer la pertinence et la portée de ces approches. Partant du constat que l'étude du travail et de l'emploi est fortement marquée de spécificités nationales et continentales, ce séminaire veut aussi confronter des traditions différentes de manière à identifier les points de convergence et de divergence entre diverses approches théoriques.

Une telle perspective nous invite à rejeter toute forme d'universalisme et à insister sur une pluralité d'approches théoriques pour appréhender cette réalité de plus en plus complexe qu'est l'univers du travail et de l'emploi.

80-411-90 Sciences humaines

L'interdisciplinarité s'impose comme un thème d'actualité, moins par souci d'érudition ou comme panacée à l'émiettement du savoir que par nécessité pour l'être humain de se connaître. Si l'on doit vivre l'existence d'une personne et non celle d'un automate, d'un animal ou d'un être désincarné, c'est avec la réalité humaine qu'on se trouve confronté. À plus forte raison, la découverte de soi exige-t-elle que l'on fasse un tour d'horizon des disciplines qui ont traité des différents aspects de l'espèce humaine, depuis ses origines en passant par le développement de l'intelligence, du langage et de l'inconscient, jusqu'à la vie en société. Tel est l'itinéraire auquel ce séminaire convie.

- de donner aux étudiants les principes de base des sciences de l'homme en essayant de faire un bilan de ce que nous sommes en tant qu'espèce (perspective phylo-génétique) et en tant qu'individu unique (perspective ontogénétique). Cette double perspective permet de présenter dans un ordre logique les dimensions biologique, neurologique, linguistique, psychologique et sociale de l'homme, et de montrer les interactions qui existent entre elles;
- de leur fournir les principaux outils d'analyse dont les scientifiques se servent dans leur discipline respective et de s'interroger sur les problèmes épistémologiques que cela pose et;
- d'examiner dans quelle mesure les pratiques de gestion sont en accord avec les données des sciences humaines étudiées.

80-421-94 Leadership stratégique : perspectives et méthodes

Une revue de la documentation en gestion amène le chercheur à faire une distinction entre leadership en général et leadership stratégique. Alors que le premier phénomène se rapporte aux liens qui unissent le leader à ses subordonnés, le second concerne les rapports qui s'établissent entre un leader (ou une équipe de haute direction) et le marché. Le séminaire s'adresse aux étudiants de doctorat davantage intéressés par le leadership stratégique et désireux d'acquérir de nouvelles méthodes de recherche en ce domaine.

Les buts visés par ce séminaire sont :

- Familiariser les étudiants de doctorat avec la littérature en leadership stratégique;
- Présenter et comparer diverses méthodes utilisées dans ce domaine afin de développer le sens critique des étudiants à leur égard;
- Amener les étudiants à choisir les méthodes les plus appropriées à leurs propres projets de recherche;
- Sensibiliser les étudiants aux dilemmes rattachés à l'utilisation intégrale de grilles conceptuelles importées d'autres disciplines (anthropologie, psychologie ou sociologie) et appliquées sans tenir compte des controverses qu'elles soulèvent dans leurs disciplines d'origines.
- Bâtir l'habileté à faire une revue de la littérature scientifique.

Le cours traite exclusivement de recherches empiriques examinées d'un point de vue critique. L'étudiant devra se familiariser avec des méthodes tant qualitatives que quantitatives dont il évaluera les mérites à la lumière des buts visés. Dans les cas pertinents, des lectures théoriques seront suggérées, y compris des textes portant sur les disciplines d'origine.

80-422-94 Fondements de la pensée entrepreneuriale

Les objectifs du cours sont les suivants :

- Connaître et comprendre le champ d'étude de l'entrepreneuriat;
- Explorer, comparer et analyser les tendances lourdes - appelées les axes - dans les études en entrepreneuriat;
- Connaître et se familiariser avec les thématiques de recherche en émergence;
- Explorer des avenues pour élaborer une théorie en entrepreneuriat

80-424-98 Épistémologie : science, organisation et société

Nous vivons une période de modernité sans précédent caractérisée par l'enchevêtrement sans cesse croissant des sciences et des techniques, du projet de société et de soi et du monde des organisations et de leur gestion. Pour désigner cette période historique, les étiquettes ne manquent d'ailleurs pas : société d'information, société réflexive, nouveau capitalisme, société techno-scientifique, société post-moderne, nouvelle ère, etc. Le séminaire explore cet enchevêtrement et, du coup, donne un relief à la fois sociologique, philosophique et épistémologique aux organisations qui sont constitutives de notre modernité. En outre, le séminaire permet de loger les nouvelles formes d'organisation et de gestion dans le contexte plus large de la modernité qui est au principe de notre vie tant individuelle que collective. Dans ce contexte, les organisations, tout autant que les personnes, ressortent comme étant tout à la fois un produit et le moteur de la modernité, comme les opérateurs clés de notre société et de son devenir.

80-426-00 Reading, Doing and Publishing Research in Strategy

This seminar is intended for doctoral students in the field of strategy who are interested in improving their research skills. It builds on the knowledge developed in the Phase 1 methodology course and complements a number of theoretically oriented seminars currently offered (e.g., Francine Séguin's course on "La formation des stratégies"). The title of the course expresses its three main objectives and subcomponents summarized below:

- 1) Reading: At the end of the seminar, students should be able to competently evaluate research articles in strategic management that use a wide range of methodological approaches. To achieve this, the seminar will be structured to incorporate readings using a different methodological approach at each session (e.g., questionnaires, secondary data bases, typological analysis, experiments, ethnography, histories, case studies, etc.). Participants will also be required to give their names to the organizers of the ASAC Conference, the annual AIMS conference or the BPS Division Program of the Academy of Management in order to obtain some real experience in reviewing articles during the course of the seminar.
- 2) Doing: At the end of the seminar, participants should have a practical feel for the requirements of different types of methods in strategy through the participation in mini-exercises that will be presented to other members of the class. These may include documentary search, data collection, data base construction and qualitative and quantitative data analysis.
- 3) Publishing: At the end of the seminar, students should have greater awareness of the requirements for publishing articles in various types of outlets in the strategic management field. Most doctoral students plan to embark on an academic career after graduating. In the current tight job market, students who have succeeded in publishing their work will have an advantage. Part of the seminar will therefore be devoted to examining the various journals in the field and discussing the publication process. During the seminar, all students will be asked to submit an article (as single author or as co-author) based on their previous or current work in the doctoral program. This submission could be to a journal or to a conference (ASAC, Academy of Management, AIMS, SMS). Students will be encouraged to collaborate with others participating in the seminar (co-signing articles where appropriate) in order to improve the quality of their contributions. Time will be allowed to discuss evolving submissions.

80-427-97 Séminaire en gestion : coopératives, entreprises d'économie sociale

L'objectif principal du cours consiste à comprendre la spécificité organisationnelle et managériale des entreprises coopératives et d'économie sociale au Québec et ailleurs. Analysant tant les grands groupes coopératifs que les organisations de petite et moyenne dimension, le cours met l'accent sur les coopératives et les associations d'économie sociale, de toutes générations, insérées dans les économies industrielles avancées, mais porte aussi attention aux situations d'économies en développement. Le cours privilégie une approche pluridisciplinaire, combinant principalement les approches stratégique et socio-économique des organisations.

80-430-90 Séminaire en management : théories des organisations

Le regroupement des activités humaines dans des ensembles complexes constitue un trait marquant des sociétés contemporaines. En effet, la plupart de nos activités quotidiennes se déroulent dans des organisations. Dans le but de susciter des pistes de réflexions pour comprendre, analyser et penser la complexité des organisations, ce cours prend appui sur une démarche historique et compréhensive qui a pour but de familiariser l'étudiante et l'étudiant aux différentes manières de représenter la dimension organisée du monde économique et social.

80-431-93 Anthropologie, culture et organisations

Pour bien faire l'examen de la contribution de l'anthropologie au monde des organisations, il est important de prendre connaissance de la discipline à travers les écrits des anthropologues, et à travers les débats propres à ce champ disciplinaire. Cela permettra de voir la diversité des approches, l'évolution du sens et de l'utilisation du concept de culture, les débats entourant la méthode ethnographique, de même que les objets d'études et les interrogations au cœur de la discipline. Dans un deuxième temps, il s'agit de voir l'utilité de l'anthropologie pour comprendre les organisations. La question du lien entre culture et organisation (culture organisationnelle, culture professionnelle, culture nationale et gestion, etc.) sera explorée plus à fond, à la lumière d'une meilleure compréhension de l'anthropologie et du concept de culture. On pourra alors se positionner par rapport à certaines questions clés (utilité de l'anthropologie, valeur heuristique du concept de culture, etc.). De même, l'application de la méthode ethnographique à l'étude des organisations sera l'objet d'une attention particulière. Nous verrons comment les anthropologues comme les non anthropologues l'utilisent pour étudier les organisations. Nous verrons également comment certains auteurs passent de l'ethnographie des organisations à l'ethnologie, c'est-à-dire de connaissances particulières sur des entreprises à des connaissances plus générales sur les cultures et les sociétés.

80-432-01 Théories du changement organisationnel

Le changement est un phénomène qui a toujours fasciné les chercheurs s'intéressant aux organisations. Au fil du temps, de nombreuses façons de concevoir le changement organisationnel et de l'étudier se sont développées. Ce cours se veut un tour d'horizon des différentes perspectives sur le changement que l'on retrouve dans le corpus du champ des sciences de l'administration. Les textes sélectionnés ont été choisis pour leur apport théorique et empirique.

80-437-08 Éthique organisationnelle

Le but de ce séminaire est de familiariser les participants et les participantes avec un certain nombre de modèles et d'applications de la théorie des systèmes et de la complexité aux milieux organisationnels et ce, dans différentes fonctions administratives. Ce séminaire vise à la fois l'étude de recherches scientifiques et de pratiques managériales très récentes ainsi que l'étude de textes considérés comme «classiques», dans leur version originale.

Une des hypothèses de base de ce séminaire est que la théorie des systèmes ou l'approche systémique n'est pas une idée ankylosée remontant aux années 50 ou 60 qui conduit à une ingénierie sociale suspecte ou à une rationalisation abusive des enjeux et des décisions.

Une seconde hypothèse de base est que l'approche systémique n'est pas seulement une approche intellectuelle et conceptuelle pour des sujets globaux. Elle interpelle également l'individu dans sa subjectivité propre. En particulier, l'approche systémique, facilite l'identification de certains modèles de conscience et de réalité personnelle associés à des perceptions et des actions spécifiques.

Enfin, une dernière hypothèse de base de ce séminaire est que, si l'approche systémique est en constante évolution, elle a aussi profondément contribué à différentes facettes de la gestion. Une grande part de ce séminaire est donc dédiée à ces différentes contributions.

80-439-95 Nouvelles perspectives en management

Ce cours se veut une relecture radicale, non seulement du management occidental traditionnel mais aussi de managements autres : germano-scandinave, est-asiatique...

L'organisation séquentielle de ce cours se construira d'abord sur une interrogation ethnohistorique des bases et principaux jalons du management traditionnel dominant : le management occidental anglo-américain. Ceci dans le but d'en rendre plus clairs les sous-bassements liés à certains systèmes de croyances et de valeurs, s'étalant du XVe au XXe siècle et ayant accompagné l'entrée de l'Occident dans l'industrialisation.

Puis, sous forme de différents blocs successifs, le cours canaliserait la réflexion vers les leçons à tirer, tant positives que négatives, de cette analyse des liens entre évolution des systèmes de valeurs occidentales et construction de l'ossature théorique et doctrinale du management. C'est ainsi que l'on débouchera sur les grands constats que tout un chacun, aujourd'hui, accepte et partage : il n'y a pas «UN» mais plusieurs managements possibles et applicables, depuis le «nippon» jusqu'au «rhénan», en passant par le «scandinave» ou encore, plus récemment, le «latin»...

80-445-98 La formation des stratégies

Après avoir abordé le concept de stratégie, l'évolution du champ de la stratégie et la planification stratégique, la première partie du séminaire regroupe des approches qui s'intéressent à l'environnement comme -facteur déterminant dans la formation des stratégies. Il s'agit principalement des travaux de l'école du positionnement, de l'écologie des populations, des approches institutionnelles et des réseaux interorganisationnels et de l'école de la contingence. Ces approches sont souvent déterministes et accordent relativement peu de place à l'individu.

La seconde partie du séminaire, intitulée «Le dirigeant, maître de la stratégie», regroupe des approches qui, partant du postulat que le dirigeant de l'entreprise est le principal acteur stratégique, étudient son rôle de chef d'orchestre, sa vision, sa cognition et ses pathologies.

La troisième partie du séminaire, intitulée «La stratégie comme gestion collective des significations», regroupe des travaux qui conçoivent la stratégie comme l'émanation d'un processus collectif de gestion du sens. Différents aspects de ce processus sont abordés, tels l'apprentissage collectif, les jeux politiques et la dimension culturelle. Une attention particulière est accordée aux courants interactionniste et structurationniste.

En conclusion, nous nous intéressons à la place de l'histoire et de la diachronie en stratégie.

80-452-90 Séminaire de politiques générales d'administration

Ce séminaire de doctorat en politiques générales d'administration s'adresse aux étudiantes et étudiants du programme conjoint de doctorat qui désirent acquérir les connaissances fondamentales en politiques générales d'administration. À l'heure où une multitude de chercheurs et de consultants s'identifient, publient et interviennent en gestion stratégique, il est de plus en plus essentiel de bien connaître les sources de cette discipline pour être en mesure d'évaluer judicieusement les travaux en cours et d'entreprendre des recherches bien fondées.

Alors que plusieurs séminaires offrent un aperçu des écrits récents et des tendances en gestion stratégique, le séminaire de politiques générales propose un retour aux auteurs qui ont marqué profondément le développement de cette discipline. Chaque session portera donc sur un auteur, chercheur ou praticien reconnu pour sa grande contribution au développement des recherches, des écrits et de l'enseignement des politiques générales.

80-459-00 Méthodes de recherche qualitative en gestion

Ce séminaire s'adresse aux étudiants de Ph. D. intéressés à réaliser une thèse de doctorat en utilisant les méthodes dites «qualitatives». Cette appellation regroupe une vaste gamme d'approches qui reposent sur des fondements ontologiques et épistémologiques variés, mais qui impliquent toutes la cueillette et l'analyse de données exprimées autrement qu'en termes numériques. Dans l'ensemble, l'enthousiasme pour ces approches provient du fait qu'elles mobilisent les façons naturelles d'apprendre des êtres humains en amenant le chercheur à observer, à écouter, à échanger, à lire, à expérimenter, à interpréter et enfin à mieux comprendre par un contact relativement direct avec les phénomènes. Mais tandis que la connaissance de tous les jours peut rester tacite, la recherche scientifique vise à produire des connaissances ou interprétations explicites. Pour que ces connaissances ou interprétations soient crédibles, il devient nécessaire de systématiser la cueillette et l'analyse de l'information : d'avoir des éléments de «méthode». Ce séminaire vise à l'apprentissage des éléments de méthode qui permettront aux participants de réaliser des études qualitatives de qualité. Plus précisément, les objectifs sont :

- 1) Sensibiliser les participants à la gamme d'approches qualitatives disponibles. À la fin du séminaire, les participants devraient avoir développé une appréciation de différentes perspectives épistémologiques et méthodologiques en recherche qualitative et être en mesure d'y faire des choix. Cela implique également une considération des critères pour évaluer la qualité de la recherche qualitative et les mesures à prendre pour s'assurer de cette qualité.
- 2) Développer chez les étudiants des habiletés reliées à l'utilisation des techniques de cueillette et d'analyse de données les plus populaires. Concrètement, à la fin du séminaire, les participants auront acquis une certaine assurance dans l'utilisation de méthodes d'observation et d'entrevue et ils auront appris les bases de l'utilisation du logiciel d'analyse de données qualitatives ATLAS/ti.
- 3) Permettre aux étudiants de faire avancer leur projet de thèse. Une partie du séminaire prendra la forme d'un atelier où les participants développeront un projet pratique et en discuteront avec leurs collègues. À la fin du séminaire, les participants auront réalisé une première ébauche d'une proposition de recherche qui englobera une justification de la recherche, une présentation du cadre conceptuel, un devis de recherche et une cueillette et analyse de données exploratoires.

80-463-05 Conceptualisation et mesure des attitudes

Il est maintenant largement démontré que les attitudes et le comportement des employés au travail influencent la productivité des organisations. Les attitudes des employés au travail telles que la satisfaction, l'habilitation psychologique, ou l'engagement, maintenues à des niveaux élevés à travers le temps, augmentent les performances individuelles et collectives, améliorent la satisfaction des clients et diminuent le taux de roulement organisationnel. En outre, même si cela ne représente pas le centre de ce séminaire, leur impact sur la santé des employés est positif. Il est donc fondamental de savoir comment développer les attitudes au travail qui bénéficieront à la fois aux organisations et à leurs employés.

Ce contexte démontre l'importance de bien comprendre la structure et les déterminants des attitudes au travail et de maîtriser les instruments disponibles pour les mesurer. L'objectif principal de ce séminaire doctoral est d'aider les étudiants à acquérir une bonne connaissance des fondements conceptuels et de la structure des principales attitudes au travail, et des outils de mesure de ces dernières.

80-469-04 Qualitative Research Methods in Management

Version anglaise du cours 80-459-00 Méthodes de recherche qualitative en gestion. Cours équivalent au cours - MGPO 701 Seminar in Qualitative Methods - offert à l'Université McGill.

80-470-07 Pédagogie en gestion

Dans le cadre de ce séminaire, nous allons porter une attention toute particulière sur les réalités de l'enseignement de la gestion par une utilisation judicieuse d'incidents critiques, par une analyse de documents décrivant les multiples facettes du métier de professeur de gestion et par la construction d'un portfolio pédagogique pouvant être utilisé pour la recherche d'emploi autant dans la formation de haut niveau en entreprise que dans les écoles et facultés de gestion. Le séminaire de pédagogie en gestion est donc fait sur mesure pour ceux et celles qui se lancent dans le programme de doctorat conjoint en administration.

Objectif général :

Assurer une formation initiale et/ou continue en pédagogie universitaire aux doctorants en administration.

Objectifs spécifiques :

Après ce séminaire le doctorant en administration sera en mesure :

1. de prendre conscience de ses conceptions implicites de l'enseignement et de l'apprentissage;
2. de créer un modèle personnel tenant compte des fondements et des pratiques en pédagogie universitaire;
3. de reconnaître et d'utiliser une diversité de méthodes et de moyens pédagogiques;
4. de réfléchir à l'expertise pédagogique comme axe de développement professionnel dans les domaines de l'administration.

80-518-09 Supply Chain Management

This seminar covers several research areas in supply chain management including: supply and purchasing management, lean and agile supply chain, supply chain strategy, new product development, and sustainable development. The seminar will focus on a review of the classic literature and the recent research developments pertaining to these areas. The emphasis will be put on empirical and conceptual papers while the coverage of articles using mathematical modeling and studies of applied operations research techniques would be very sparse. Supply chain management being a wide-ranging field, theoretical lens from other areas of research will often be discussed within the seminar (e.g., resource-based view of the firm, institutional theory, transaction cost economics...).

80-550-92 Gestion des opérations dans les entreprises de services

Ce cours est utile à toute personne s'intéressant aux entreprises de services; il traite de plusieurs des facettes de ce type d'organisation,

Incluant la définition du concept de service, le système de prestation, la gestion de la capacité et la qualité.

Le cours comporte cinq objectifs principaux, par ordre d'importance :

- Faire connaître une gamme essentielle des articles existant sur le sujet,
- Fournir une connaissance de la problématique reliée aux opérations de ce secteur,
- Développer votre capacité de conceptualisation,
- Discuter d'aspects méthodologiques pour faciliter la tâche concernant votre sujet de mémoire ou de thèse,
- Développer l'habileté à transférer des notions entre différents secteurs du domaine des services

80-555-04 Séminaire en gestion des opérations : fondements et nouvelles perspectives

Ce séminaire de doctorat s'attarde aux fondements, concepts et théories qui ont marqué le domaine de la gestion des opérations au cours du siècle passé ainsi que les développements ontologiques et axiologiques, les questions méthodologiques dans leur incidence sur les développements théoriques en GOP ainsi que la praxis et les nouvelles approches et tendances en GOP.

On discute autant le domaine manufacturier que celui des services et on met l'accent tant sur des problématiques stratégiques, tactiques qu'opérationnelles en gestion des opérations dans le but de dégager les particularités propres du domaine et de sa pratique.

80-565-09 Operations Management Seminar: Fundamental Concepts, Theories and New Perspectives

- (1) The main purpose of this seminar is to provide students with an integrated view of the OM field through the systematic exploration and discussion of key OM topics and paradigms. The seminar will expose doctoral students to major OM stakes both into the academic knowledge field and OM practice.
- (2) This seminar also aims to provide doctoral students with the opportunity for positioning their research interests into the OM knowledge domain. By improving their understanding of theoretical and empirical research work on OM, students should be able to critically evaluate research and highlight its implications for theory, practice and implementation.
- (3) During this seminar, doctoral students will also have the opportunity for exercising their analytical, oral and written skills, summarizing and critically evaluating relevant aspects of OM research and approaches, identifying future research avenues, and participating in leadership discussions.

80-566-09 Advanced Production Planning

- (1) Introduce the students to the basic models in production planning.
- (2) Discuss the main solution techniques related to deterministic production planning.
- (3) Show how the basic models can be extended to take into account all types of industrial issues, both at the operational level and the more tactical level.
- (4) Challenge the students to identify, analyse, model and solve typical production planning problems and explain this correctly

80-610-99 Optimisation dynamique en gestion

Ce cours a pour but de sensibiliser les étudiants aux modèles d'optimisation en contexte dynamique; plus particulièrement, les étudiants se familiariseront avec les principaux outils utilisés pour l'optimisation de problèmes dynamiques, c'est-à-dire la programmation dynamique, les processus de décision markoviens et le contrôle optimal. On présentera par ailleurs plusieurs situations de gestion où l'utilisation de tels outils est appropriée. À la fin de ce cours, les étudiants devraient pouvoir :

- reconnaître une situation de gestion où se présente un problème d'optimisation dynamique,
- représenter le problème sous la forme d'un modèle mathématique adéquat,
- le résoudre, en utilisant l'une des techniques de l'optimisation dynamique.

80-612-10 Analyse des valeurs extrêmes avec applications en ingénierie financière

Les événements extrêmes sur les marchés financiers sont très difficiles à prévoir et peu de modèles sont aptes à tenir compte de ces caractéristiques. La théorie des valeurs extrêmes est un domaine de la statistique permettant de modéliser et de quantifier plus adéquatement ces événements rares. La théorie des valeurs extrêmes nécessaire pour résoudre des problèmes en finance, économie et ingénierie financière, sera présentée.

On abordera aussi les outils d'analyse de ce type de données. La bonne analyse des valeurs extrêmes, incluant les méthodes d'estimation, la quantification de l'incertitude, les tests d'adéquation, les diagnostics, et l'utilisation maximale des informations disponibles, sera au programme.

80-615-91 Classification automatique : modèles, algorithmes et applications

Ce cours doit permettre aux étudiants de maîtriser les principales techniques de la classifications automatique, comprendre à partir de nombreux exemples pratiques, la portée, les avantages et les limites de ces techniques (notamment par comparaison avec la statistique classique et avec d'autres méthodes d'analyse de données), s'initier et/ou approfondir leur connaissance des techniques d'analyse et de conceptions des algorithmes. Plusieurs problèmes ouverts, pouvant faire l'objet de thèses de maîtrise ou de doctorat, seront discutés durant le cours.

80-617-00 Devis expérimentaux et méthodes statistiques pour la recherche quantitative en gestion

Ce cours comporte quatre principaux objectifs :

- 1) présenter les devis expérimentaux les plus utilisés dans la recherche en gestion
- 2) utiliser les logiciels statistiques les plus courants (par exemple SPSS et SAS) pour analyser des ensembles de données illustrant les différents devis expérimentaux et les méthodes statistiques correspondantes;
- 3) interpréter et présenter les résultats des analyses statistiques et discuter la validité et les limites de ces analyses et des résultats;
- 4) lire, comprendre et critiquer la méthodologie et les analyses statistiques d'articles publiés dans les meilleurs revues scientifiques dans les domaines de recherche des étudiants.

80-621-07 Analyse de données longitudinales et de survie

Le but du cours est de fournir aux étudiants les outils nécessaires à l'analyse de données longitudinales et de survie. Contrairement aux études transversales, la caractéristique principale de ces études est que les sujets sont suivis à travers le temps. Ceci permet d'étudier directement la façon dont évoluent les phénomènes à travers le temps. Par contre, ce type de données engendre aussi des difficultés supplémentaires comme de la dépendance entre les observations d'un même sujet ou la présence de censure. Le cours sera axé sur la compréhension des concepts ainsi que sur l'aspect pratique afin de rendre l'étudiant capable de procéder à l'analyse de données longitudinales et de survie. L'apprentissage se fera à l'aide d'exemples concrets provenant de plusieurs domaines de la gestion.

80-630-00 Programmation linéaire et en nombres entiers

La programmation linéaire est le principal outil de modélisation en recherche opérationnelle. C'est aussi la source des principales méthodes avancées de la programmation mathématique, qui permettent de résoudre les programmes quadratiques, entiers, stochastiques, etc. Ses développements seront étudiés dans plusieurs autres cours de la maîtrise. Dans la première partie du cours nous verrons les bases de la programmation linéaire (modélisation, algorithme du simplexe, dualité). L'algorithme de décomposition de Dantzig-Wolfe y sera aussi présenté. On retrouve très souvent une complication dans les applications en gestion, c'est la contrainte qui dit que les variables doivent prendre des valeurs entières. La deuxième partie du cours sera consacrée à l'aspect nombre entier. Nous y verrons des problèmes types (sac de campeur, voyageur de commerce, couplage) et leur formulation, les difficultés rencontrées pour résoudre ces problèmes et les algorithmes utilisés pour y parvenir.

Du point de vue théorique le cours visera :

- 1) à donner aux étudiants une connaissance approfondie de la théorie mathématique à la base de la Recherche Opérationnelle : la programmation linéaire;
- 2) à présenter les principales techniques utilisées pour accélérer la résolution des problèmes en nombres entiers et du point de vue pratique :
- 3) à perfectionner l'aptitude des étudiants à modéliser des problèmes de gestion sous forme de programmes linéaires avec ou sans la contrainte de nombres entiers (problèmes de production, de stockage, de distribution, de gestion de personnel, de finance, de marketing ...) et à analyser les résultats obtenus à l'aide de ces modèles;
- 4) à initier les étudiants à l'emploi d'un logiciel de programmation linéaire de qualité industrielle (par exemple CPLEX).

80-632-09 Optimisation de réseaux d'entreprise

L'objectif de ce cours est de présenter les principaux aspects de l'optimisation mathématique appliquée aux problèmes de réseau. L'aspect est mis, d'une part, sur l'étude des algorithmes spécialisés, et d'autre part, sur les multiples applications des modèles étudiés.

80-635-09 Applications de la théorie des jeux

Ce cours est une introduction générale à la théorie des jeux non-coopératifs, coopératifs, statiques et dynamiques. Les principaux concepts sont définis rigoureusement et illustrés à travers une série d'exemples, exercices et applications à différents problèmes en gestion qui sont d'intérêt pour les participants.

80-646-08 Calcul stochastique

Le cours est basé sur l'étude des principaux outils de la théorie de la probabilité qui sont utilisés en finance et en ingénierie financière. Bien que les applications soient liées à ces domaines et que de nombreux exemples seront étudiés en classe et lors des travaux, c'est un cours de mathématiques, ce qui implique la démonstration des résultats. Le principal objectif de ce cours est de rendre l'étudiant à l'aise avec les concepts mathématiques qu'il doit couramment employer en ingénierie financière : processus de diffusion, mesure neutre au risque, la structure de l'information, les martingales, etc. Le cours est divisé en deux principaux blocs : le premier concernant les modèles à temps discret et le second traitant des modèles à temps continu. Chacune de ces parties est à nouveau subdivisée : une section plus théorique où l'on introduit les concepts mathématiques et une deuxième section dans laquelle ses outils mathématiques sont utilisés.

80-647-08 Calcul stochastique II

Le principal objectif de ce second cours de calcul stochastique est d'étudier le calcul stochastique en présence de sauts en se concentrant sur les processus qui sont généralement impliqués en ingénierie financière.

80-650-00 Distributique

Ce cours porte sur la planification des systèmes de distributique aux plans stratégique, tactique et opérationnel. Les décisions à long terme portent surtout sur la localisation d'installations majeures, notamment des infrastructures de transport. La planification tactique couvre les opérations à moyen terme incluant le choix d'itinéraires pour le transport interurbain ainsi que la localisation d'entrepôts. La planification opérationnelle recouvre la planification des tournées de collecte et livraison sur une base quotidienne et la localisation d'installations légères telles que des boîtes aux lettres. Dans plusieurs secteurs du transport, il est également possible de planifier des opérations en temps réel comme dans la cueillette et livraison du courrier rapide, le transport des handicapés et la relocalisation d'ambulances. Le cours présente les principales méthodes et applications de la distributique. Il s'appuie sur l'étude de nombreux cas réels décrits dans des articles récents.

80-667-09 Experimental Designs and Statistical Methods for Quantitative Research in Management

This course has four main objectives:

- 1) to present the major experimental designs used for research in management and in the behavioral sciences;
- 2) to familiarize students with the statistical methods and software (e.g. PASW, formerly SPSS) used to analyze experimental data;
- 3) to interpret and present results from the statistical analyses and discuss the validity and limits of the methods; 4) to understand and to critic the methodology and statistical results of published articles in the research fields of the students.

80-680-04 Dynamic Optimisation in Management

The objective of this course is to introduce students to optimization models in a dynamic context; more specifically, the students will be acquainted with the major tools used in dynamic optimization, that is, dynamic programming, markov decision problems and optimal control. In addition, the course will cover many applications where the use of such tools is called-for. At the end of the course, the students should be able to:

- identify a business management situation presenting a dynamic optimization problem,
- represent this problem under a suitable mathematical model,
- and solve it using one of the available techniques of dynamic optimization.

80-685-09 Applications of Game Theory

The course is a general introduction to non-cooperative and cooperative static and dynamic game theory. The main concepts are defined rigorously and illustrated by a series of examples, exercises and applications to different problems in management of interest to the participants.

80-710-96 Analyse critique de la recherche en technologies de l'information

Parce qu'elle est récente, cette discipline est encore à définir ses frontières et l'étendue de son champ d'application. Il est donc essentiel à ceux qui œuvreront dans ce domaine d'en connaître l'histoire et les principales écoles de pensée. Le premier objectif de ce cours est de répondre à ce besoin en étudiant l'évolution des systèmes d'information depuis leur émergence, en identifiant les grands courants de recherche et en analysant les principaux cadres conceptuels proposés au cours des deux dernières décennies.

Le second objectif du cours est de familiariser les étudiants avec la recherche en systèmes d'information en faisant appel à des modèles émanant des trois disciplines (la théorie de l'organisation, les sciences du comportement et la théorie économique) et de les amener à identifier les avantages et inconvénients inhérents à l'utilisation de modèles empruntés à d'autres domaines.

80-722-05 Information Technology: Acceptance and Usage

The main objective of this seminar is to provide students with a deep understanding of the literature on individual and organizational acceptance and use of information technologies which constitutes an important research domain in the IS field. The notions of acceptance and usage essentially refer to how users react to the implementation of new IT and, over the years, numerous approaches and theories have been proposed to explain user's reactions and behaviors regarding new technologies. In this seminar we will cover the theoretical foundations underlying IT acceptance, its antecedents and consequences, as well as some of the alternative and integrative approaches that have recently been suggested in its study.

80-724-07 Research Methods in IT

The main objective of this seminar is to develop the students' knowledge and understanding of research methods in the field of information systems. A second objective is to develop the students' skills that will enable them to critically assess the quality of a research study. A third objective is to familiarize the students with the application of various research methods in the information systems field.

To attain these objectives, the students will analyze research in information systems in terms of the methods currently used in the field and how well IT researchers are applying these methods. In addition, students will apply this new knowledge throughout the seminar through a variety of methodological exercises and by developing a research proposal on a subject of their choice.

Students will be encouraged to share their interpretations of the assigned readings, as well as analyze and critique them constructively. They will be asked to write summary syntheses on different subjects, complete methodological exercises and make presentations to their fellow students. Finally, students will draft a research proposal on a subject of their choice.

80-725-04 Acceptation et utilisation des systèmes d'information

L'objectif de ce séminaire est de permettre aux étudiants d'approfondir leurs connaissances sur un thème de recherche qui continue à préoccuper un grand nombre de chercheurs dans le domaine des systèmes d'information (SI) : l'acceptation et l'utilisation des technologies de l'information par les individus et les organisations. La notion d'acceptation et d'utilisation des TI fait référence essentiellement à comment les utilisateurs se comportent face à l'introduction de nouvelles technologies de l'information dans leur travail. La notion d'acceptation s'applique au niveau individuel et au niveau organisationnel.

Plusieurs approches théoriques provenant des différents domaines ont été adoptées et/ou développées à travers les années par les recherches ayant examiné l'acceptation et l'utilisation des TI. Ce séminaire vise donc à permettre aux étudiants d'acquérir les bases théoriques de ce domaine de recherche et s'initier à la littérature sur le domaine en approfondissant quelques articles clés qui expliquent l'acceptation et l'utilisation des TI ainsi que leurs antécédents.

80-728-07 Strategic Management of IT

As the scope of technology continues to broaden in organizations, the management of information technology (IT) and information systems (IS) becomes both more challenging and more critical. This seminar will provide students with a deep understanding of the theories and issues surrounding the strategic management of IT in organizations. This is one of the main research streams in the IS field and it has received significant research attention in the last 20 years.

This course covers the strategic management of information technology and investigates the potential use of information technology to improve organizational competitive advantage. Students are exposed to topics such as strategic alignment of information technology, business value of IT, IT governance, IT sourcing, management of the IT function, IS project management. The articles are mainly drawn from the top IS journals such as MIS Quarterly, Information Systems Research, Management Science, and Journal of Management Information Systems. The focus is on providing an in-depth coverage of key issues related to the strategic management of IT.

The course is taught as a seminar in which students are asked to read between five and seven recent articles each week. Thus each participant is expected to come to class having read and studied the assigned material for the day, which will serve as the basis of classroom discussions.

80-729-07 Critical Analysis of Information Systems Research

The objective of the seminar is to familiarize the students with information systems research that is based in different reference disciplines and to enable them to identify the advantages and drawbacks inherent in utilizing research models borrowed from these other domains. The seminar focuses on a few key research themes to be covered in four or five modules, with each module being taught and evaluated by a different faculty member.

80-743-00 Implantation des technologies de l'information

Le cours vise en premier lieu à familiariser l'étudiant aux recherches effectuées sur le processus d'implantation des technologies de l'information (TI) dans les organisations afin de permettre une meilleure compréhension du phénomène. Un deuxième objectif du cours est d'identifier les pistes pertinentes et intéressantes de recherche dans ce domaine d'étude. Finalement, ce cours vise à démontrer clairement la pertinence et les implications de cette littérature pour les gestionnaires.

80-771-96 Méthodes de recherche en systèmes d'information

Ce séminaire a pour objet d'étude la recherche en systèmes d'information. Il s'agit, d'une part, de permettre aux étudiants d'approfondir leurs connaissances en méthodes de recherche dans le contexte particulier des systèmes d'information et d'être en mesure de choisir la méthode la plus appropriée pour conduire des projets de recherche. D'autre part, l'étudiant sera en mesure, à la fin de ce séminaire, de juger de façon objective et éclairée de la qualité des productions de recherche du domaine. L'étudiant sera capable d'évaluer l'application des diverses méthodes dans le domaine des systèmes d'information.

Pour atteindre ce double objectif, la recherche en systèmes d'information sera analysée sous deux angles : celui des méthodes en usage dans le domaine et celui de la qualité de l'application de ces méthodes par les chercheurs de la discipline. De plus, pour chacune des méthodes traitées dans le séminaire, nous privilégierons un champ d'application particulier.

80-793-06 Implementation of Information Technologies

This seminar will examine current theoretical and empirical research on the implementation of information technology in organizations. It will focus on providing a comprehensive understanding of how information technology can best be deployed in an organization. Topics may include the conceptualization of information systems success, an examination of critical success factors, the role of key actors such as project champions, and the influence of organizational politics and culture on project success. Drawing on several reference disciplines, we will also examine relevant change management concepts and theories, IT project risk frameworks and conflict management strategies.

80-801-07 Théorie de l'information et des contrats : Micro-économie avancée

La théorie des contrats, l'économie de l'information, la théorie des incitations et la théorie des organisations sont des domaines de recherche très actifs et très féconds en économie, finance et management. Le but de ce cours est de donner aux étudiants une maîtrise des outils et des méthodologies de la théorie des contrats qui est maintenant un outil fondamental en économie du travail, en organisation industrielle, en économie de la santé, en théorie des organisations et en finance.

L'accent sera mis sur les applications de ces outils à des sujets importants pour la gestion et l'économie. L'essentiel du cours sera consacré à l'analyse des problèmes de type principal-agent dans des contextes d'information cachée (sélection adverse) et d'actions cachées (aléa moral). Les environnements statiques et dynamiques seront étudiés. La théorie des contrats incomplets sera également abordée.

80-802-07 Empirical Methods in Monetary Economics and Finance

The primary objective of the course is to link modelling and empirical issues in modern macroeconomics. In the first part we study recent developments in dynamic stochastic general equilibrium (DSGE) modelling. Given their prominent role in current macro models, particular attention will be devoted to the role of frictions and rigidities. Next, we show how DSGE models can be estimated using state-of-the-art econometric methods. At the end of the course, students should have a clear understanding of the link between macroeconomic models and econometrics techniques.

80-803-10 Économie du travail / Économie de la santé

Ce cours est essentiellement divisé en deux parties où sont abordés des thèmes choisis en économie du travail et en économie de la santé. En première partie, du côté de l'économie du travail, deux premiers thèmes portent sur les modèles de détermination des salaires basés sur la théorie du capital humain et sur les modèles de recherche d'emploi. Le thème suivant porte les différentiels de salaires non expliqués par les théories précédentes. Nous examinerons ensuite la détermination des salaires à l'intérieur de la firme, notamment les déterminants de la structure de contrat. La partie suivante fait le lien entre le comportement des firmes et celui des individus à travers les modèles d'appariement sur le marché du travail. Nous terminerons avec l'analyse de l'impact du changement technologique et de la globalisation sur le marché de l'emploi et du rôle du gouvernement.

La deuxième partie porte sur des thèmes choisis en économie de la santé. Dans cette partie du cours, 5 thèmes seront abordés. Dans un premier temps, nous présenterons le modèle de demande (ainsi que quelques variantes) des soins de santé de Grossman, la fonction de production de santé ainsi que les résultats empiriques reliés à cette demande. Dans un deuxième temps, nous présentons les aspects théoriques et empiriques de l'assurance de soins de santé. Ensuite, nous présenterons le marché de l'offre des soins de santé (la concurrence entre les hôpitaux) et le comportement de ses agents (les professionnels de la santé). Finalement, nous examinerons plusieurs différents systèmes de santé (financement) et leurs systèmes d'assurance santé.

80-810-03 Organisation industrielle

Le séminaire d'organisation industrielle (OI) a pour objectif de familiariser les étudiants avec les techniques, outils et problèmes contemporains en OI. Une couverture exhaustive des principaux sujets étant exclue à cause de l'importance du domaine, certains thèmes sont choisis et présentés pour discussion. La participation active des étudiants au séminaire est recherchée.

80-816-03 Économétrie appliquée

Ce cours s'adresse à tous ceux et celles qui désirent se familiariser avec des méthodes économétriques qui vont au-delà de la régression multiple par la méthode des moindres carrés ordinaires. Nous verrons donc les méthodes d'estimation s'appliquant aux données de panel et celles s'appliquant aux modèles à équations multiples (moindres carrés généralisés). L'examen de ces méthodes nous permettra d'introduire les modèles à équations simultanées en plus de discuter des problèmes d'identification liés à ces méthodes. Cette première partie du cours se terminera avec une revue de la méthode des moments généralisés (GMM). La deuxième partie du cours sera consacrée à l'étude des méthodes économétriques pour modèles à variable dépendante qualitative ou non continue. Nous verrons successivement les modèles probit, logit et tobit (variable tronquée) ainsi que les modèles Poisson et Binomiale négative utilisés lorsque la variable dépendante est de types positive discrète et, finalement, les modèles de durée.

Ce cours n'en est pas un de théorie économétrique. L'apprentissage des diverses méthodes se fera surtout à l'aide d'applications pratiques de celles-ci. Toutefois, les concepts théoriques nécessaires à leur compréhension et leur maîtrise seront vus en classe et seront l'objet d'une évaluation.

80-850-09 Industrial Organization: Dynamics and Stochastic Environment

Version anglaise du cours 80-810-03 Organisation industrielle

80-851-08 Theory of Information and Contracts: Advanced Microeconomics

Version anglaise du cours 80-801-07 Théorie de l'information et des contrats : Micro-économie avancée

80-917-95 Contrôle de gestion

L'objectif principal de ce séminaire est de permettre à l'étudiant de comprendre le contrôle de gestion à partir des bases suivantes : l'étude des représentations traditionnelles du contrôle de gestion, de ses limites, de ses contradictions et de ses dysfonctionnements découlant de son incapacité à répondre aux exigences du management d'aujourd'hui; les approches comptables et managériales associées aux différentes conceptions en contrôle de gestion, leurs traits communs et les aspects divergents; l'étude des méthodologies actuelles qui concourent à la construction des modèles en contrôle de gestion dans la littérature comparable et l'examen de nouvelles méthodes de recherche prometteuses; l'analyse critique des modèles proposés et; l'étude de nouvelles dimensions les plus en mesure de répondre aux exigences théoriques et pratiques, les facteurs de succès et les voies de renouvellement émergentes.

80-920-92 Paradigmes comportementaux et cognitifs en sciences comptables

Ce séminaire a pour objectif d'étudier les principaux paradigmes comportementaux et cognitifs qui ont influencé le développement de la recherche en sciences comptables. À chaque séance, un ou plusieurs paradigmes seront présentés et expliqués, pour ensuite se concentrer sur leurs applications dans un des domaines de pratique appartenant aux sciences comptables. Chaque article de recherche sera discuté en portant l'emphase sur l'aspect méthodologique.

80-921-96 Études et recherches en contrôle de gestion

Ce cours présente les fondements théoriques des recherches en contrôle de gestion et en comptabilité de management tout en faisant un survol des principaux courants de recherche dans ces domaines. Ce cours est divisé en trois parties.

Partie I : Introduction et fondements théoriques de la littérature en comptabilité de gestion (6 séances)

La première séance vise à présenter les différents types de recherche dans le domaine de la comptabilité et du contrôle de gestion en ciblant quelques revues de la littérature. Les 4 séances suivantes portent sur les grandes théories sur lesquelles reposent les recherches en comptabilité et en contrôle de gestion. L'étudiant pourra ainsi se familiariser avec plusieurs auteurs associés à la théorie des organisations, aux théories économiques, aux théories comportementales et cognitives pour ensuite aborder les écrits également fondamentaux en contrôle.

Partie II : Recherche sur les systèmes de contrôle de gestion (6 séances)

Cette partie porte sur un ensemble de recherches s'appuyant sur les grandes théories présentées dans la partie I. Les thèmes couverts incluent entre autres :

- Contrôle et stratégie
- Budget et processus
- Mesure et évaluation de la performance

- Rémunération
- Technologie

Partie III : Contextes particuliers (2 séances)

Les deux dernières séances porteront sur des contextes particuliers d'application des notions de contrôle. L'étudiant examinera des recherches portant sur les organismes à but non lucratif et sur le secteur public.

Les principaux objectifs poursuivis par ce séminaire sont les suivants :

- Familiariser les étudiants avec les grandes théories organisationnelles, comportementales, cognitives et économiques qui sont les fondements des recherches en comptabilité de management et en contrôle de gestion;
- Présenter les principaux courants de recherche en contrôle de gestion;
- Développer chez les étudiants un esprit critique face aux diverses recherches en comptabilité de management et en contrôle de gestion;
- Identifier des avenues de recherche pour les thèmes étudiés.

80-925-02 Gouvernance et comptabilité financière

Ce séminaire s'articule essentiellement autour de cinq problématiques : le rôle de l'information financière dans le processus de gouvernance, dans les contrats et dans les marchés, l'harmonisation des principes et des normes de comptabilité et de gouvernance sur le plan international ou la convergence vers des arrangements institutionnels efficaces, la juricomptabilité avec son analyse, la prévention, la détection et la résolution de litiges, de fraudes et autres crimes économiques qui parfois échappent au système de gouvernance, la qualité de l'audit et la gouvernance et finalement les fusions et les acquisitions comme mécanismes de gouvernance.

80-975-08 Governance and Financial Accounting

Version anglaise du cours 80-925-02 Gouvernance et comptabilité financière

Recherche

Structure administrative de la recherche

Fidèle à une longue tradition, HEC Montréal consacre à la recherche une part appréciable de ses efforts et de ses ressources. La Direction de la recherche joue à cet égard un rôle important de soutien et de coordination. Elle a pour fonction de promouvoir les activités de recherche et de rayonnement de la recherche à l'École, de soutenir le développement de ces activités et d'en assumer l'administration. À cette fin, elle élabore des politiques de promotion et d'incitation de la recherche, elle veille à la gestion financière des projets, prépare un inventaire de la recherche et des publications et voit à l'établissement d'une bonne communication entre les chercheurs et les organismes subventionnaires.

La Direction de la recherche est sous la responsabilité d'un directeur de la recherche qui est le porte-parole de l'École en cette matière. Il est appuyé, dans l'exercice de ses fonctions, par un Conseil de la recherche. Il est évident que toute structure de recherche ne saurait se substituer à l'activité individuelle de chacun des professeurs et chercheurs et de chacune des unités de recherche. C'est pourquoi la Direction de la recherche a essentiellement pour but d'aider les chercheurs à obtenir le financement nécessaire, de leur offrir une infrastructure favorable à leurs travaux, de les encourager à partager, par la publication, leurs résultats de recherche et, par-dessus tout, de maintenir à l'École un climat de recherche. La Direction de la recherche et la Direction de HEC Montréal comptent encourager un juste équilibre entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée et favoriser certains secteurs, en tenant compte des besoins de l'enseignement, des intérêts des professeurs et des priorités du milieu québécois.

Recherche et enseignement

Recherche et enseignement sont intimement liés. Le professeur acquiert, par sa recherche, un enrichissement intellectuel qui ne manquera pas de se refléter sur la qualité de son enseignement et dont l'étudiant, par voie de conséquence, bénéficiera. Certains étudiants peuvent d'ailleurs bénéficier plus directement de cette activité en participant à divers projets à titre d'assistant ou d'aide de recherche; cette possibilité constitue une occasion fort intéressante de s'initier aux différentes méthodes de recherche et de les appliquer à des problèmes concrets.

Regroupements et chaires de recherche

Chaires de recherche

Chaire d'économie internationale et de gouvernance

Chaire de commerce électronique RBC Groupe Financier

Chaire de commerce Omer DeSerres

Chaire de développement et de relève de la PME

Chaire de gestion des approvisionnements

Chaires de gestion des arts Carmelle et Rémi-Marcoux

Chaire de gestion des espaces commerciaux et du service à la clientèle

Chaire de gestion stratégique des technologies de l'information

Chaire de gouvernance et juricomptabilité

Chaire de leadership Pierre Péladeau

Chaire de management éthique

Chaire de management stratégique international Walter-J.-Somers

Chaire de recherche du Canada en distributique

Chaire de recherche du Canada en gestion de l'engagement et du rendement des employés

Chaire de recherche du Canada en gestion des risques

Chaire de recherche du Canada en gestion stratégique en contexte pluraliste

Chaire de recherche du Canada en implantation et gestion des technologies de l'information

Chaire de recherche du Canada en logistique et en transport

Chaire de recherche du Canada en technologie de l'information dans le secteur de la santé

Chaire de théorie des jeux et gestion
Chaire d'entrepreneuriat Rogers – J.-A.-Bombardier
Chaire des technologies pour l'enseignement et l'apprentissage de la gestion
Chaire d'exploitation des données
Chaire internationale CMA d'étude des processus d'affaires

Centres de recherche

Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT)
[Université Laval — UdeM — HEC Montréal]
Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)
[UQAM — UQO — UQAR — Université Laval — HEC Montréal — Concordia — UdeM]
Centre interuniversitaire de recherche en économie quantitative (CIREQ)
[UdeM – McGill – Concordia – HEC Montréal]
Centre Interuniversitaire de Recherche sur les Réseaux d'Entreprise, la Logistique et le Transport (CIRRELT)
[Université Laval — UQAM — HEC Montréal — École Polytechnique — Université de Montréal]
Centre interuniversitaire sur le risque, les politiques économiques et l'emploi (CIRPÉE)
[Université Laval — UQAM — HEC Montréal]
Groupe d'études et de recherche en analyse des décisions (GERAD)
[HEC Montréal — École Polytechnique — McGill — UQAM]

Regroupements de recherche

Centre de promotion de l'excellence en gestion municipale
Centre de recherche en e-finance
Centre de recherche et d'intervention pour le travail, l'efficacité organisationnelle et la santé (CRITEOS)
Centre de recherche sur les familles en affaires
Centre d'études Desjardins en gestion des coopératives de services financiers
Centre d'études en transformation des organisations (CETO)
Centre humanismes, gestions et mondialisation
Centre international des familles en affaires McGill – HEC Montréal
Groupe d'étude sur la pratique de la stratégie (GéPS)
Groupe de recherche CHAÎNE
Groupe de recherche en affaires internationales (GRAI)
Groupe de recherche en systèmes d'information (GReSI)
Groupe de recherche inter-disciplinaires en développement durable HEC Montréal (GRIDD-HEC)
Groupe de recherche sur les organismes à but non lucratif, communautaires ou culturels
Groupe Femmes, Gestion et Entreprises
Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques

Centres de liaison et transfert

Association internationale de recherche en entrepreneuriat et PME (AIREPME)
Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO)
Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO)
Centre interuniversitaire de référence sur l'analyse, l'interprétation et la gestion du cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG)

Règlement régissant l'activité étudiante à HEC Montréal

Programme de doctorat

Les pages qui suivent contiennent des extraits du Règlement général des programmes universitaires de HEC Montréal dont le sigle est HEC, des règles et marches à suivre administratives dont le sigle est ADM et le Règlement pédagogique propre au programme dont le sigle est PGM. Seuls les articles s'appliquant au programme de doctorat apparaissent dans le présent annuaire. Par conséquent, la numérotation de ces articles peut être discontinuée.

1 DÉFINITIONS

HEC Le règlement régissant l'activité étudiante à HEC Montréal renvoie aux définitions suivantes.

1.1 Abandon de cours

L'abandon de cours est l'action de se retirer d'un cours.

1.2 Année universitaire

L'année universitaire s'étend sur douze mois et compte trois trimestres :

- a) le trimestre d'automne : de la fin d'août à la fin de décembre inclusivement;
- b) le trimestre d'hiver : du début de janvier à la fin avril inclusivement;
- c) le trimestre d'été : du début de mai à la fin d'août inclusivement.

Certains cours peuvent être concentrés sur une plus courte période à l'intérieur d'un trimestre ou chevaucher plus d'un trimestre.

1.3 Attestation d'études

L'attestation d'études est un acte par lequel on atteste le succès ou la participation à un ou à plusieurs cours ou activités pédagogiques.

1.4 Certificat

Le certificat est un acte attestant la réussite d'un programme d'études de 1er cycle de 30 crédits dans une même discipline ou un même champ d'études.

1.5 Concomitant

Un concomitant est un cours qui doit être suivi avant ou en même temps que le cours concerné.

1.6 Crédit

Le crédit est une unité qui permet d'attribuer une valeur numérique aux études et au travail exigés d'un étudiant pour l'atteinte des objectifs d'une activité d'enseignement ou de recherche.

Le crédit représente 45 heures consacrées par l'étudiant à une activité de formation y compris, s'il y a lieu, le nombre d'heures de travail personnel.

Par exemple, un crédit représente :

- a) une heure de cours et deux heures de travail personnel par semaine pendant un trimestre ou
- b) deux heures de travail pratique et une heure de travail personnel par semaine pendant un trimestre ou
- c) trois heures par semaine consacrées à une activité encadrée pendant un trimestre.

1.7 Cycle d'études

L'enseignement universitaire est divisé en 3 cycles. Le 1er cycle constitue le 1er niveau de l'enseignement

universitaire; il conduit au grade de bachelière ou de bachelier. Il comprend également les programmes de certificat. Le 2e cycle constitue le 2e niveau de l'enseignement universitaire; il conduit au grade de maître. Il comprend également les programmes de diplômes et le microprogramme en expertise professionnelle - CGA. Le 3e cycle constitue le 3e niveau de l'enseignement universitaire; il conduit au grade de docteur ou docteur.

1.8 Diplôme d'études supérieures spécialisées

Le diplôme d'études supérieures spécialisées est un acte attestant la réussite d'un programme d'études de 2e cycle de 30 crédits dans une même discipline ou un même champ d'études.

1.9 Dispense

Lorsqu'une substitution est accordée, le cours qui n'a pas à être suivi s'appelle une dispense. Ce cours, auquel aucun crédit n'est rattaché, est identifié sur le relevé de notes par la remarque « DI ».

1.10 Équivalence

Il y a équivalence lorsqu'un ou des cours réussis par un étudiant ou une étudiante satisfont aux exigences d'un cours de son programme. L'équivalence accorde la reconnaissance de crédits de cours sans que ce cours ait à être suivi ou remplacé par l'étudiant qui a obtenu l'équivalence.

1.11 Étudiant ou étudiante libre

L'étudiant libre n'est pas candidat à l'obtention d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat et ne satisfait pas nécessairement à toutes les conditions d'admission du programme. Il ne peut s'inscrire qu'à quelques cours, après en avoir obtenu l'autorisation de la direction du programme concerné, et il en subit toutes les formes d'évaluation.

1.12 Étudiante ou étudiant régulier

L'étudiant régulier vise l'obtention d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat de l'École. Il doit satisfaire aux conditions d'admission et aux exigences pédagogiques spécifiées pour le grade, le diplôme ou le certificat visé. Il est inscrit à un ou plusieurs cours et en subit toutes les formes d'évaluation.

1.13 Étudiante ou étudiant visiteur

L'étudiant visiteur est admis dans un programme d'études d'un autre établissement universitaire et s'inscrit à un ou plusieurs cours à l'École. Il est soumis aux règles d'évaluation de l'École pour chacun de ces cours.

1.14 Examen différé

L'examen différé est un examen autorisé par la direction du programme à la suite d'une absence motivée à un examen final.

1.15 Examen final

L'examen final se tient à la fin du trimestre ou de la période, et couvre normalement toute la matière vue pendant le cours.

1.16 Examen intratrimestriel

L'examen intratrimestriel se tient à la mi-trimestre ou à la mi-période et couvre la matière vue dans la première moitié du cours.

1.17 Exemption

Il y a exemption lorsque des activités de formation ou la somme de l'expérience professionnelle d'un candidat ou d'une candidate lui ont permis d'acquérir les connaissances que lui apporterait normalement un cours de son programme. L'exemption accorde la reconnaissance de crédits de cours sans que ce cours

ait à être suivi ou remplacé par l'étudiant qui a obtenu l'exemption.

1.18 Grade

Le grade est un titre universitaire conféré à une personne. L'Université confère à un étudiant le grade de bachelier ou de bachelière, de maître, de docteur ou de docteur pour sanctionner la réussite d'un programme de baccalauréat, de maîtrise ou de doctorat, selon le cas.

1.19 Interrogation et test

Une interrogation ou un test couvrent une portion limitée de matière, sont de courte durée et se déroulent généralement durant une partie d'une séance d'un cours.

1.20 Mémoire

Le mémoire est un exposé écrit des résultats d'un travail de recherche poursuivi dans le cadre d'un programme de 2e cycle.

1.21 Microprogramme

Un microprogramme est un programme de moins de 30 crédits qui donne lieu à une attestation d'études.

1.22 Période

Une période correspond généralement à six semaines de cours excluant les examens. Il y a généralement trois périodes dans un trimestre.

1.23 Préalable

Un préalable est un cours qui doit nécessairement être réussi avant que l'étudiant ou l'étudiante ne puisse suivre le cours concerné. À moins d'indications contraires, les préalables sont des préalables absolus.

1.24 Projet supervisé

Le projet supervisé donne lieu à un exposé écrit rédigé dans le cadre d'une activité d'intégration de plusieurs cours d'un programme de 2e cycle. Le projet supervisé peut être réalisé en entreprise ou à l'université.

1.25 Stage

Période de formation pratique qui constitue un complément d'apprentissage pertinent dans le cadre d'un programme d'études.

1.26 Substitution

Il y a substitution lorsqu'une activité de formation ou une expérience professionnelle valable peut remplacer un cours du programme de formation de l'étudiant qui en fait la demande. La substitution accorde la possibilité ou l'obligation de remplacer le cours du programme de l'étudiant par un ou plusieurs cours.

1.27 Thèse

La thèse est un exposé écrit des résultats d'un travail de recherche poursuivi dans le cadre d'un programme de doctorat.

1.28 Travail dirigé

Le travail dirigé est un travail d'analyse approfondi effectué dans le cadre d'un programme de 2e cycle.

1.29 Trimestre

Un trimestre correspond généralement à quatorze semaines de cours incluant les examens. Le trimestre d'été est généralement d'une plus courte durée. Un trimestre d'activité est un trimestre durant lequel

l'étudiant suit un ou des cours ou poursuit des activités de recherche ou toute autre activité encadrée par un professeur (par exemple : un projet supervisé, un travail dirigé ou un stage).

2 CATÉGORIES D'ÉTUDIANTS ET D'ÉTUDIANTES

HEC L'École inscrit à ses cours des étudiants réguliers à temps plein ou à temps partiel, des étudiants libres et des étudiants visiteurs. Tous les étudiants et étudiantes doivent respecter les règlements de l'École.

2.1 Étudiante ou étudiant régulier

HEC L'étudiant régulier suit des cours dans le programme dans lequel il a été admis.

2.2 Étudiant et étudiante libre et étudiante et étudiant visiteur

HEC L'École n'est pas tenue d'accepter un étudiant libre ou un étudiant visiteur dans ses cours. Lorsqu'un étudiant libre ou un étudiant visiteur veut s'inscrire comme étudiant régulier, l'École n'est pas tenue de lui reconnaître les crédits obtenus à titre d'étudiant libre ou d'étudiant visiteur.

2.3 Auditeur et auditrice

HEC L'auditeur est une personne qui, sans être candidate à l'obtention d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat, s'inscrit à un cours sans en subir toutes les formes d'évaluation. L'École n'accepte aucun auditeur dans ses cours.

3 ADMISSION

3.1 Demande d'admission

ADM Le candidat ou la candidate qui désire s'inscrire aux cours d'un programme doit d'abord soumettre une demande d'admission qu'il peut remplir en ligne à www.hec.ca.

Le candidat doit s'assurer qu'il satisfait aux conditions d'admissibilité du programme choisi avant de remplir sa demande. Il doit également faire parvenir les pièces et les frais exigés.

ADM Une demande d'admission peut être soumise en tout temps. Cependant le candidat qui désire être admis pour un trimestre déterminé doit soumettre sa demande avant la date limite publiée par l'École pour ce trimestre.

HEC Toute falsification d'un document ou l'usage d'un faux document soumis lors de l'admission, toute déclaration mensongère ou toute omission de donner un renseignement requis peut entraîner l'annulation de l'admission ou de l'inscription à l'École.

3.2 Conditions d'admissibilité

PGM Avant de recommander l'admission d'un candidat, le directeur du programme doit s'assurer que les universités participantes possèdent en commun les ressources suffisantes et disponibles pour assurer à l'étudiant un programme de qualité. Le directeur du programme s'assure notamment qu'un ou des professeurs de l'École sont disposés à agir à titre de président du comité de supervision de l'étudiant.

a) Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit :

- être titulaire d'une maîtrise en administration ou dans une discipline connexe d'une université reconnue et obtenue avec des résultats jugés excellents par l'École;

- dans des cas exceptionnels, être titulaire d'un baccalauréat et, sur recommandation du directeur du programme, être autorisé à s'inscrire à un programme spécial de doctorat;

– passer obligatoirement dans les délais prévus l'un ou l'autre des tests suivants :

- le Test d'Aptitude aux Études de gestion (TAGE-MAGE);
- le Graduate Management Admission Test (GMAT);
- le Graduate Record Examinations (GRE).

Les résultats obtenus à l'un ou l'autre de ces tests doivent être disponibles pour l'analyse de la demande. La direction du programme refusera d'analyser la demande d'admission d'un candidat qui n'aurait pas fait l'un ou l'autre de ces tests. Les tests ne doivent pas avoir été passés il y a plus de cinq ans.

- avoir réussi à un ensemble de cours qui, de l'avis du directeur du programme, constitue une préparation suffisante à la spécialisation; le candidat n'ayant pas une préparation suffisante en gestion peut se voir imposer des cours de préparation au programme;

- posséder une connaissance suffisante de la langue française. Le directeur du programme peut imposer un test de connaissance du français aux candidats dont la langue maternelle n'est pas le français ou dont les études antérieures n'ont pas été faites en français. Si, de l'avis du directeur du programme, les résultats à ce test sont trop faibles, il peut refuser de recommander l'admission du candidat ou recommander son admission à la condition qu'il obtienne un résultat satisfaisant dans une épreuve de français dont la date est fixée par le directeur du programme;

- posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise. Les étudiants inscrits au programme doivent être en mesure de participer à des cours donnés en français et en anglais et de lire couramment ces deux langues. Les étudiants peuvent toutefois rédiger leurs rapports et examens en français ou en anglais.

PGM Le directeur du programme peut imposer tout test, entrevue ou examen pour évaluer les aptitudes du candidat à entreprendre des études de doctorat. Il n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité. Un nombre limité d'étudiants est accepté afin d'assurer l'excellence du programme.

PGM Un étudiant ne peut être inscrit simultanément dans deux programmes qui mènent à un grade, sauf si le directeur du programme l'y autorise.

PGM b) Pour être admissible à titre d'étudiant libre, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de 2e cycle ou l'équivalent. Est aussi admissible le diplômé du programme qui désire parfaire ses connaissances.

PGM c) Pour être admissible à titre d'étudiant visiteur, le candidat doit avoir la préparation suffisante pour tirer profit des activités choisies et avoir obtenu l'autorisation de la direction des programmes auxquels ces activités sont rattachées. Le comité est prêt à accepter un étudiant visiteur :

- s'il fait partie d'un programme de doctorat d'une autre université participant à l'entente interuniversitaire ou aux protocoles d'échanges signés entre un établissement universitaire et l'École;

- si le nombre d'étudiants le permet, en donnant cependant priorité aux étudiants du programme conjoint;

- si un professeur du programme accepte de le superviser. Le directeur du programme servira d'arbitre en cas de litige. Cependant, en ce qui concerne les cours obligatoires du programme de doctorat en administration, seuls les étudiants du programme conjoint y sont admis.

Passage direct au Ph. D.

PGM Un étudiant du programme de M. Sc. peut être admis directement au Ph. D. dans la même institution sans avoir complété les exigences de sa maîtrise. La décision d'admission est prise par le Comité conjoint, selon l'excellence du dossier universitaire de l'étudiant. Cet étudiant peut faire reconnaître dans sa phase II un maximum de deux cours qu'il a suivis dans sa scolarité de maîtrise, selon les plans de cours et les résultats obtenus.

PGM Pour bénéficier du passage direct à HEC Montréal :

a) l'étudiant doit avoir terminé au moins 21 crédits de sa scolarité de maîtrise (voir l'article 6.1 Scolarité du programme) et avoir obtenu une moyenne générale nettement supérieure à la moyenne de son option;

b) l'étudiant doit être proposé par un professeur agrégé ou titulaire qui accepte de l'encadrer pour la réalisation de ses études doctorales;

c) l'étudiant doit poursuivre son doctorat dans le même champ de spécialisation que la maîtrise ou dans un champ très connexe.

PGM L'étudiant admis en vertu des deux articles précédents et qui :

a) a réussi ses cours de doctorat;

b) a réussi l'examen de synthèse (épreuves écrite et orale)

peut, sur recommandation du directeur du programme, obtenir le grade de maîtrise s'il en fait une demande justifiée et s'il se conforme aux modalités administratives fixées par HEC Montréal. Normalement, la maîtrise (M. Sc.) est accordée seulement dans le cas de l'abandon des études doctorales.

Si l'étudiant n'a pas rempli l'une ou l'autre des conditions énumérées ci-dessus, la direction des programmes de M. Sc. et de Ph. D., sur recommandation du Comité des programmes, propose des modalités à imposer à l'étudiant pour permettre à celui-ci d'obtenir le grade de maîtrise.

3.3 Sélection des candidats et des candidates

PGM Les candidats peuvent être appelés à rencontrer le directeur du programme ou les membres d'un comité d'admission.

PGM Les demandes d'admission sont d'abord étudiées par le comité local. Les candidatures retenues sont ensuite présentées pour approbation au Comité conjoint du programme.

3.4 Informations particulières pour les étudiantes et étudiants étrangers

Étudiants dont le programme d'études est d'une durée totale de plus de six mois

ADM Les ressortissants étrangers qui veulent étudier au Québec doivent répondre à certaines exigences du gouvernement du Québec, en plus de se soumettre aux formalités imposées par le gouvernement du Canada. Ainsi les étudiants étrangers doivent généralement obtenir en premier lieu un Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) puis un Permis de séjour pour étudiant. Dans certains cas, un visa d'entrée du gouvernement du Canada peut être obligatoire. Ces autorisations d'entrée et de séjour s'obtiennent obligatoirement avant l'arrivée au Canada et ne sont délivrées généralement que pour des études à temps plein.

Après avoir reçu l'offre officielle d'admission de HEC Montréal, l'étudiant doit s'adresser aux autorités québécoises et à la mission diplomatique canadienne rattachée au territoire où il réside. L'étudiant devra démontrer qu'il est admis à HEC Montréal et qu'il dispose de ressources financières suffisantes.

Étudiants dont le séjour est d'une durée totale de six mois ou moins

ADM Depuis le 1er juillet 2002, les ressortissants étrangers dont le programme d'études est d'une durée totale de six mois ou moins n'ont plus besoin du Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) ni du Permis de séjour pour étudiant. Toutefois, les résidents de certains pays doivent obtenir un visa de résident temporaire avant de quitter leur pays.

L'étudiant qui prévoit poursuivre ses études dans un autre programme après avoir terminé le programme de courte durée a avantage à faire une demande de CAQ et de Permis d'études avant de venir au Canada.

3.5 Réponse à la demande d'admission

HEC L'École ne s'engage pas à accepter tous les candidats admissibles.

ADM Un avis écrit de confirmation ou de refus d'admission est transmis au candidat dans des délais raisonnables. Dans certains cas, la confirmation d'admission reste conditionnelle à la présentation de documents officiels ou à l'obtention du grade, du diplôme ou du certificat qui appuie la demande.

ADM Au programme de Ph. D., l'offre d'admission n'est valide que si elle est suivie d'une inscription pour le même trimestre.

3.6 Transfert d'un étudiant provenant d'une université autre que celles du programme conjoint

PGM Un étudiant peut demander un transfert dans l'une ou l'autre des universités participant au programme. Pour ce faire :

- l'étudiant doit en faire formellement la demande à l'université visée;

- l'université doit donner son approbation à un tel transfert; cette approbation peut être assortie de certaines conditions;
- le transfert doit enfin recevoir l'approbation du Comité conjoint du programme.

3.7 Stagiaire postdoctoral

PGM Le stagiaire postdoctoral est titulaire, depuis moins de cinq ans, d'un Ph. D. (ou l'équivalent, notamment un diplôme professionnel de spécialité en médecine) et a entrepris de développer, à temps plein et pour une durée déterminée entre l'établissement et la personne, son expertise de recherche, par la participation aux travaux de recherche de l'établissement. Exceptionnellement, une période d'admissibilité supplémentaire peut être accordée à toute personne qui a quitté le marché du travail et cessé la recherche active pour cause de maternité ou d'éducation des enfants pendant une période d'au moins un an après l'obtention de son diplôme, la durée écoulée depuis l'obtention du diplôme requis ne pouvant pas dépasser

ADM Le dossier du stagiaire doit être accompagné des pièces suivantes :

- le formulaire « Demande d'admission abrégée »;
- la preuve du grade de doctorat;
- la lettre d'acceptation du professeur qui supervisera le stage et indiquant la période du stage;
- une photocopie de l'acte de naissance ou de l'acte d'état civil sur lequel doivent être indiqués les noms et prénoms du père et de la mère.

3.8 Cotutelle France-Québec

PGM La cotutelle est le partage par l'École des hautes études commerciales et une université française, de la responsabilité de la formation et de l'encadrement d'un étudiant au doctorat, notamment par la mise au point d'un programme conjoint de formation et par la nomination par chacun des établissements d'un directeur de recherche, lesquels assument conjointement la responsabilité de la direction scientifique de l'étudiant concerné, les deux directeurs ayant déjà établi une collaboration.

L'étudiant se voit décerner un diplôme par chacun des établissements partenaires. Le libellé de chaque diplôme fait mention de la collaboration de l'établissement partenaire ainsi que de la cotutelle.

L'étudiant d'un programme de doctorat désirant s'inscrire en cotutelle doit obtenir l'accord des deux universités française et québécoise, qui signent une convention à cet effet, laquelle prévoit son admission dans les deux établissements et les conditions spécifiques s'appliquant à son programme de formation. Cette convention doit satisfaire aux conditions prévues par la Convention-cadre sur les cotutelles de thèse signée entre la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), la Conférence des présidents d'université (CUP) et la Conférence des directeurs d'écoles et de formations d'ingénieurs (CDEFI).

4 RECONNAISSANCE D'ACQUIS

4.1 Demande de reconnaissance d'acquis

HEC L'étudiant ou l'étudiante qui souhaite obtenir des équivalences, des exemptions ou des substitutions doit en faire la demande à la direction du programme concerné avant sa première inscription dans le programme.

ADM La demande doit être transmise au Registrariat sur le formulaire approprié accompagnée des pièces suivantes :

- l'original du dernier relevé de notes officiel ou une copie certifiée conforme par l'établissement d'enseignement qui délivre le relevé de notes (à moins que ce document n'accompagne la demande d'admission);
- l'annuaire de l'année concernée ou une attestation officielle comportant :
 - la description du programme d'études;
 - la description sommaire du ou des cours, telle qu'elle a été publiée dans l'annuaire concerné;
 - le plan détaillé de chacun des cours;

- les conditions de réussite;
- le nombre de crédits ou le nombre d'heures rattachés aux cours concernés, si cette information ne figure pas sur le relevé de notes;
- le nom de l'enseignant responsable du cours;
- la liste officielle des imprimés obligatoires utilisés pour le cours et des travaux effectués.

– à la demande de l'École, une preuve délivrée par l'établissement d'origine attestant qu'un ou plusieurs des cours suivis n'ont pas servi et ne serviront pas à l'obtention d'un diplôme.

Ces documents ne sont pas requis lorsque les cours ont été suivis à HEC Montréal.

HEC Les demandes d'équivalences, d'exemptions et de substitutions sont transmises à la direction du programme. La reconnaissance repose sur les objectifs, sur le contenu, sur le niveau du cours ou du programme de même que sur l'année où il a été suivi et sur le résultat obtenu. Après étude, la demande peut être acceptée, refusée ou encore acceptée à la condition que l'étudiant remplisse certaines exigences additionnelles.

ADM La demande d'équivalence ou d'exemption est analysée une fois l'étudiant admis au programme. La direction du programme informe l'étudiant de la décision prise.

PGM Les étudiants provenant d'un programme de maîtrise « de recherche » pourraient faire reconnaître dans leur phase II certains cours ayant servi à l'obtention de cette maîtrise. Un maximum de deux exemptions pourrait être accordé. Ces exemptions seraient accordées par le Comité conjoint, selon les plans de cours et les résultats obtenus.

HEC En cas d'équivalence ou d'exemption, les crédits sont accordés, mais le résultat obtenu dans chaque cours ne figure pas sur le relevé de notes et ne participe pas à la moyenne des cours.

4.2 Limites

HEC Une équivalence ne peut être demandée que pour des cours déjà suivis, réussis et crédités dans un établissement universitaire dans un programme de niveau jugé équivalent ou supérieur. La demande ne peut porter que sur des activités réalisées dix ans ou moins avant la date de l'acceptation de l'étudiant dans le programme. Un seuil minimal de réussite peut être exigé pour accorder l'équivalence, l'exemption ou la substitution.

HEC L'étudiant doit, dans tous les cas, suivre et réussir au moins 50 % des crédits de cours du programme auquel il est admis, s'il désire obtenir le diplôme de ce programme.

HEC Sous réserve des exceptions prévues dans certains programmes, le nombre maximal de crédits d'équivalences et d'exemptions que l'étudiant est autorisé à recevoir est limité à 50 % des crédits de son programme. Ce maximum sera réduit à 20 % des crédits de son programme lorsque les cours proposés pour justifier l'équivalence auront déjà servi à obtenir un diplôme de niveau jugé équivalent ou supérieur.

5 LANGUE DES ÉTUDES

5.1 Exigences linguistiques

PGM L'étudiant qui le désire peut subir une évaluation de ses compétences linguistiques en français, en anglais, en espagnol ou dans une autre langue, le résultat apparaîtra au relevé de notes et pourra être retiré à la demande de l'étudiant.

ADM Avant de se présenter à l'un ou l'autre de ces tests, l'étudiant doit s'y inscrire et en acquitter les frais, s'il y a lieu.

5.2 Utilisation du français, de l'anglais et de l'espagnol dans les programmes de 2e et 3e cycles

Enseignement en français

HEC Matériel pédagogique. Les étudiants et les étudiantes disposent généralement de manuels et de recueils rédigés en français, mais une partie du matériel pédagogique peut être en anglais (ouvrages de référence, cas, sites Internet, etc.).

Examens. Les questionnaires d'examens en classe et hors classe sont en français, mais ils peuvent faire appel à des documents, des textes, des sites Internet en anglais. Lors des examens, les étudiants rédigent leurs examens en français. Ils peuvent les rédiger en anglais avec l'approbation de l'enseignant.

Travaux. Les travaux des étudiants et des étudiantes sont rédigés en français. Ils peuvent les rédiger en anglais avec l'approbation de l'enseignant.

Enseignement en anglais (excluant les cours de langue)

HEC Matériel pédagogique. Les étudiants et les étudiantes disposent généralement de manuels et de recueils rédigés en anglais.

Examens. Les questionnaires d'examens en classe et hors classe sont en anglais et les étudiants y répondent normalement en anglais. Les étudiants peuvent aussi y répondre en français. Ils ont aussi le droit d'utiliser un dictionnaire de traduction.

Travaux. Les travaux des étudiants sont rédigés normalement en anglais. Ils peuvent aussi être rédigés en français.

Enseignement en espagnol (excluant les cours de langue)

HEC Matériel pédagogique. Les étudiants et les étudiantes disposent généralement de manuels et de recueils rédigés en espagnol ou en français et une partie du matériel pédagogique peut être en anglais (ouvrages de référence, cas, sites Internet, etc.).

Examens. Les questionnaires d'examens en classe et hors classe sont en espagnol et les étudiants y répondent normalement en espagnol. Les étudiants peuvent aussi y répondre en français. Ils ont aussi le droit d'utiliser un dictionnaire de traduction.

Travaux. Les travaux des étudiants sont rédigés normalement en espagnol. Ils peuvent aussi être rédigés en français.

Mémoires et thèses

HEC Les mémoires et les thèses sont rédigés en français. Ils peuvent être rédigés en anglais avec l'approbation de la direction du programme.

6 SCOLARITÉ

6.1 Scolarité du programme

PGM Le programme de doctorat en administration comporte un minimum de 90 crédits répartis comme suit :

- La phase I – « Préparation » ne comporte aucun crédit.
- La phase II – « Spécialisation » comporte un minimum de 30 crédits répartis comme suit :
 - . 3 crédits obligatoires;
 - . un minimum de 18 crédits de cours et séminaires dont un minimum de 12 crédits dans son champ principal et 3 crédits en méthodologie de la recherche;
 - . 9 crédits alloués à l'examen de synthèse composant deux parties : une épreuve écrite d'une valeur de 6 crédits et une épreuve orale d'une valeur de 3 crédits.
- La phase III – « Rédaction de la thèse » d'une valeur de 60 crédits. Elle comprend une présentation publique de la proposition de thèse et une soutenance de thèse. L'approbation du formulaire de phase III doit avoir lieu à l'intérieur d'un délai d'un trimestre après la fin de la phase II.

6.2 Examen de synthèse

PGM L'étudiant doit subir et réussir un examen de synthèse comportant nécessairement une épreuve écrite (6 crédits) et une épreuve orale (3 crédits). Les modalités de cet examen sont les suivantes :

- Les deux épreuves doivent, au plus tard, avoir lieu durant le trimestre qui suit la fin des cours. À cette fin, les trimestres sont définis comme suit :

- Automne : 1er septembre – 31 décembre
- Hiver : 1er janvier – 30 avril
- Été : 1er mai – 31 août

Un étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence est réputé avoir échoué à son examen de synthèse et est exclu du programme. Si le directeur du programme juge que la non-satisfaction du délai était due à un cas de force majeure, il peut exceptionnellement accorder un délai supplémentaire, n'excédant pas un trimestre et à condition que ce délai additionnel respecte la contrainte de durée maximale de phase II (3 ans).

- Les dates des épreuves sont décidées par le comité de phase II en commun accord avec l'étudiant. En cas de litige, le directeur du programme décide de ces dates.
- Seul l'étudiant qui réussit l'épreuve écrite est autorisé à passer l'épreuve orale.
- La durée maximale de l'épreuve écrite est de quatre semaines. Cette durée se calcule entre la date à laquelle l'étudiant reçoit sa première question d'examen et la date à laquelle il remet sa réponse à la dernière question de l'épreuve.
- Le président du comité de phase II informe l'étudiant, le plus tôt possible après la formation dudit comité, des lectures sujettes aux épreuves écrite et orale.
- L'épreuve orale a lieu devant tous les membres du comité de phase II.
- Pour chaque épreuve, le comité peut déclarer que l'étudiant a réussi, ou qu'il a échoué ou encore ajourner le verdict une seule fois; en ce cas, le délai accordé à l'étudiant ne peut dépasser un trimestre. Le comité prend sa décision à la majorité des voix. En cas d'égalité des voix, le vote du président est prépondérant. Dans le cas de coprésidence, un seul vote prépondérant est accepté.

6.3 Durée des études

PGM La durée maximale pour compléter la phase II est de trois ans à partir de la date d'inscription initiale dans le programme. L'étudiant qui ne satisfait pas cette exigence est exclu du programme.

L'étudiant doit déposer sa thèse dans un délai de cinq ans à compter de la date de son admission officielle à la phase II du programme. Pour des raisons exceptionnelles et après consultation du directeur de thèse, le directeur du programme peut accorder une prolongation d'une durée maximale d'une année pour lui permettre de satisfaire à toutes les exigences du programme.

6.4 Exigence de résidence

PGM Le programme comporte une résidence minimale de deux ans, à temps plein, définie comme suit : présence à l'École seize mois, cinq jours par semaine, à l'horaire régulier des heures de travail. L'étudiant reste libre de consacrer 10 heures par semaine au travail personnel ou professionnel.

Chaque établissement accepte le temps passé en résidence à une autre université participante comme satisfaisant à ses propres exigences de résidence.

Un étudiant peut effectuer un semestre de résidence dans une université non participante au programme conjoint avec l'approbation du Comité conjoint.

6.5 Comité de supervision

PGM Chaque étudiant relève d'un comité de supervision composé d'au moins trois membres provenant, en principe, de la faculté de gestion des différentes universités participantes. Le président du comité est, sauf dans de rares exceptions, un professeur de l'établissement où l'étudiant est inscrit et il en est le principal responsable. Un des membres doit provenir d'une des trois autres universités participantes du programme conjoint. Le comité de la phase II accepte la proposition du contenu de la phase de spécialisation préparée par l'étudiant et administre l'examen de synthèse de cette phase. Avant de compléter 15 crédits de cours, l'étudiant doit former et faire approuver son comité de phase II, de même que le contenu de la phase II, par celui-ci et par la direction du programme. À défaut de quoi, son dossier est soumis au comité local. Le comité de phase III supervise les travaux de recherche de l'étudiant pour la réalisation de la thèse.

PGM À HEC Montréal, les professeurs agrégés et titulaires ayant un diplôme de doctorat sont habilités à diriger des étudiants au doctorat et à présider les Comités de phase II et de phase III.

6.6 Régime d'études

PGM Un étudiant régulier inscrit au programme de Ph. D. est réputé à temps plein. Les candidats sont priés de noter qu'au programme de Ph. D. les cours sont offerts le jour et principalement aux trimestres d'automne et d'hiver.

6.7 Interruption d'études

HEC L'étudiante ou l'étudiant régulier est tenu de s'inscrire à tous les trimestres. En conséquence, dès qu'il omet de s'inscrire à un trimestre donné ou encore abandonne tous les cours auxquels il s'est inscrit à un trimestre précis, l'École considère qu'il est en interruption d'études.

Suspension d'études

PGM Lorsque l'étudiant prévoit interrompre ses études, il doit à l'avance en obtenir l'autorisation auprès de la direction du programme. Celle-ci analyse le bien-fondé de la demande et établit les modalités auxquelles l'étudiant devra se soumettre afin que sa réintégration lui soit assurée au moment de son retour. Les trimestres de suspension d'études sont exclus de tous les calculs de durée et de délai.

Abandon d'études

PGM L'étudiant qui interrompt ses études, sans autorisation préalable de la direction de son programme est considéré comme étant en abandon d'études. S'il désire réintégrer le programme, il doit soumettre une demande de réadmission.

7 INSCRIPTION

7.1 Responsabilité de l'étudiant et de l'étudiante

HEC L'étudiant est responsable de la gestion de son cheminement. Pour avoir droit à son grade, son diplôme ou son certificat, il doit s'être conformé intégralement aux exigences de son programme d'études ainsi qu'aux règlements et marches à suivre de l'École.

7.2 Choix de cours

PGM Pour faire son choix de cours, l'étudiant doit respecter le cheminement tel que déterminé par son comité de supervision.

PGM L'étudiant qui désire suivre un cours dont les crédits ne serviront pas à l'obtention de son grade doit s'adresser à la direction du programme.

ADM L'étudiant régulier doit s'inscrire à tous les trimestres à l'activité suivante : 81-000-00 Activité de recherche.

Il doit de plus s'inscrire aux cours prévus dans son cheminement en respectant les dates du calendrier universitaire.

Préalables

PGM En s'inscrivant à un cours, l'étudiante ou l'étudiant doit s'assurer qu'il respecte les exigences en ce qui a trait aux préalables, s'il y a lieu. Lorsque le résultat d'un préalable n'est pas encore disponible au moment où l'étudiant effectue son choix de cours pour un trimestre, l'étudiant doit s'inscrire en présumant qu'il a réussi ce préalable. Cependant si le résultat du ou des préalables s'avère être un échec, l'étudiant conservera l'obligation de réussir le préalable auquel il a échoué.

HEC L'enseignant peut refuser l'accès à un cours à un étudiant qui ne respecte pas les préalables spécifiques du cours.

Conflit d'horaires

ADM L'étudiant doit éviter tout conflit d'horaires de cours ou d'examens.

Aide au choix de cours

ADM Tout étudiant peut obtenir de l'aide pour l'établissement de son choix de cours auprès de la direction administrative de son programme.

7.3 Demande d'inscription

Inscription à des cours

ADM L'étudiant doit s'inscrire directement dans HEC en ligne durant les périodes de choix de cours précisées dans le calendrier universitaire et en tenant compte de la période qui lui aura été fixée.

Il faut prendre note que :

- le nombre de places dans les cours est limité et il est recommandé à l'étudiant et à l'étudiante de soumettre sa demande dès le début de la période d'inscription;
- les cours dont le nombre d'inscriptions est insuffisant sont annulés et les droits de scolarité payés par l'étudiant seront crédités ou remboursés intégralement;
- l'inscription d'un étudiant étranger sera annulée s'il n'est pas en règle avec l'immigration et s'il n'est pas détenteur d'une assurance-maladie couvrant la durée du trimestre;
- l'École ne s'engage pas à accepter intégralement le choix de cours de l'étudiant. Elle se réserve le droit d'y apporter des modifications.

Inscription à une lecture dirigée

ADM Lorsque l'offre de cours d'une option est très limitée, exceptionnellement l'étudiant pourrait s'inscrire à une lecture dirigée. L'étudiant qui désire s'inscrire à une lecture dirigée doit présenter à la direction pédagogique un « Plan de lecture dirigée » composé des éléments suivants : objectif, thèmes et bibliographies correspondantes, mode d'évaluation, échéancier, curriculum vitae du professeur qui la dirige. La lecture dirigée fait partie de la phase II de l'étudiant et doit être présentée aux comités local et conjoint avant d'être acceptée.

Frais

ADM L'étudiant doit acquitter les frais exigés tels qu'ils sont détaillés dans la table des frais publiée dans le site Web de l'École avant la date limite et consulter la section « Frais de scolarité » du présent règlement pour des informations additionnelles.

7.4 Inscription à des cours d'un autre programme ou d'un autre établissement universitaire

HEC L'étudiant ou l'étudiante de l'École qui voudrait suivre un ou des cours d'un autre programme ou d'un autre établissement universitaire et qui souhaite que ces cours contribuent à l'obtention de son grade, de son diplôme ou de son certificat devra préalablement être autorisé à s'y inscrire par la direction de programme. L'autorisation sera accordée lorsque le ou les cours choisis seront jugés compatibles avec les objectifs du programme; dans la mesure où l'étudiant ou l'étudiante réussira ce ou ces cours (voir article 9.7 Réussite d'un cours ou d'un atelier de recherche), on lui attribuera les crédits universitaires qui s'y rattachent.

Cours choisi dans une université québécoise

ADM L'étudiant ou l'étudiante qui voudrait suivre un cours du programme conjoint de doctorat d'un autre établissement doit remplir le formulaire « Bordereau de transfert ». Dans tous les autres cas, l'étudiant devra remplir le formulaire électronique « Autorisation d'études hors établissement » disponible dans le site Web www.crepuq.qc.ca lorsque le ou les cours choisis seront suivis dans une université québécoise.

ADM Il devra acquitter à l'École les frais de scolarité normalement exigés dans son programme d'études. Cependant, lorsque les frais de scolarité du cours choisi sont nettement supérieurs à ceux prévus par l'École, l'étudiant devra s'inscrire directement dans l'autre établissement après en avoir obtenu l'autorisation de la direction du programme.

Cours choisi dans toute autre université

ADM Après avoir obtenu l'autorisation de la direction du programme, l'étudiant s'inscrira directement dans l'autre université et y acquittera les droits exigés.

7.5 Inscription à des cours hors programme

HEC L'inscription à des cours hors programme qui ne contribuent pas à l'obtention d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat doit être approuvée au préalable par la direction du programme. Sauf circonstances exceptionnelles à faire valoir, le nombre de crédits autorisés de la sorte ne pourra excéder 6 crédits par programme.

PGM Lorsqu'un étudiant désire que des cours ne faisant pas partie de son programme apparaissent à son dossier à titre de cours hors programme, il doit lors de son inscription en aviser par écrit la direction administrative du programme.

7.6 Inscription des étudiantes et des étudiants visiteurs

Étudiant d'une université québécoise

ADM L'étudiant venant du programme conjoint de doctorat et désireux de suivre des cours offerts au programme de doctorat à l'École des hautes études commerciales doit remplir uniquement le formulaire « Bordereau de transfert », disponible aux différents secrétariats du programme conjoint. Pour les cours de tous les autres programmes à HEC, il doit remplir le formulaire électronique « Autorisation d'études hors établissement » disponible dans le site Web www.crepuq.qc.ca. Les droits de scolarité sont payables à l'université d'attache. Il est entendu que les préalables doivent être satisfaits.

ADM L'étudiant ou l'étudiante qui poursuit ses études dans un programme d'une autre université que celles du programme conjoint et participant à l'entente interuniversitaire peut s'inscrire à des cours des programmes de l'École.

Lors de la période de choix de cours, l'étudiant doit remplir le formulaire électronique « Autorisation d'études hors établissement ».

Les droits de scolarité sont payables à l'université d'attache.

Étudiant d'une université participant au programme d'échanges internationaux de l'École

ADM L'étudiant ou l'étudiante qui poursuit ses études dans un programme d'une université participant au programme d'échanges internationaux de l'École doit, lors de la période d'inscription, soumettre son choix de cours dans HEC en ligne. Les droits de scolarité sont payables à l'université d'attache. Il est entendu que les préalables doivent être satisfaits.

Étudiant de toute autre université

ADM L'étudiant ou l'étudiante doit fournir une lettre d'autorisation de son université d'attache spécifiant les cours demandés et remplir le formulaire « Demande d'admission » de HEC Montréal. Les droits de scolarité sont payables à l'École. Il est entendu que les préalables doivent être satisfaits.

7.7 Confirmation d'inscription et facture

Confirmation d'inscription

ADM Avant le début du trimestre, l'étudiant doit consulter son horaire de cours dans HEC en ligne pour connaître les salles de ses cours et les noms de ses professeurs. Si le cours est offert dans l'une des autres universités du programme conjoint, il devra consulter le site Web du programme sous le lien « Horaire ».

Facture

ADM L'étudiant a la responsabilité de consulter son solde dans HEC en ligne. Avant la date limite de paiement des droits de scolarité, l'École adresse une facture à tout étudiant ou étudiante dont l'inscription est agréée en entier ou en partie. En cas d'inscription après la date limite de paiement, l'étudiant devra vérifier son solde dans HEC en ligne et acquitter ses droits de scolarité dans les dix jours suivants l'inscription afin de régler les frais s'il y a lieu, car aucune autre facture ne sera postée.

8 MODIFICATION DE L'INSCRIPTION

8.1 Modalités

ADM L'étudiant fait une modification d'inscription lorsqu'il :

- ajoute un cours;
- remplace un cours par un autre;
- abandonne un cours.

ADM Toute demande de modification de choix de cours doit être faite directement dans HEC en ligne. La date de la demande déterminera les frais dont l'étudiant reste responsable. Ni l'absence aux cours ni l'arrêt de paiement d'un chèque ne peuvent être considérés comme des avis d'abandon de cours.

8.2 Ajout de cours ou remplacement d'un cours par un autre

HEC Toute demande d'ajout ou de remplacement de cours doit être soumise :

- avant la 1^{re} heure de cours pour des cours de 1 et de 1,5 crédit;
- avant la 4^e heure de cours pour tout autre cours.

ADM L'École n'accepte ces demandes que lorsqu'il y a des places disponibles.

8.3 Abandon d'un cours

Abandon avec remboursement

HEC L'étudiant qui désire abandonner un cours avec remboursement des droits de scolarité doit respecter la date limite établie par HEC Montréal.

HEC De façon générale, les dates limites d'abandon avec remboursement sont inspirées des règles suivantes :

- avant la 4^e heure de cours pour des cours de 1 et de 1,5 crédit;
- avant la 7^e heure de cours pour tout autre cours.

Le calendrier universitaire mentionne la date d'abandon avec remboursement pour les cours à horaire régulier.

Pour connaître la date précise d'abandon avec remboursement pour un cours à horaire particulier, l'étudiant doit consulter son horaire dans HEC en ligne et cliquer sur le lien « Dates d'abandon » situé immédiatement sous le numéro du cours.

HEC Lors d'un abandon avec remboursement, l'inscription au cours ne figure plus sur le relevé de notes et l'étudiant n'a pas à payer les droits de scolarité de ce cours.

Après la date limite, aucune demande d'abandon avec remboursement ne sera acceptée.

Abandon sans remboursement

HEC L'étudiant pourra abandonner un cours sans remboursement avant le dernier tiers du cours en respectant la date limite établie par HEC Montréal.

HEC De façon générale, les dates limites d'abandon sans remboursement sont inspirées des règles suivantes :

- avant la 10^e heure de cours pour un cours de 1 et de 1,5 crédit;
- avant la 20^e heure de cours pour un cours de 2 crédits;
- avant la 30^e heure de cours pour un cours de 3 crédits;
- avant la 60^e heure de cours pour un cours de 6 crédits.

Le calendrier universitaire mentionne la date d'abandon sans remboursement pour les cours à horaire régulier.

Pour connaître la date précise d'abandon sans remboursement pour un cours à horaire particulier, l'étudiant doit consulter son horaire dans HEC en ligne et cliquer sur le lien « Dates d'abandon » situé

immédiatement sous le numéro du cours.

HEC Lors d'un abandon sans remboursement, l'inscription au cours figure sur le relevé de notes de l'étudiant avec la mention « AB » et les droits de scolarité de ce cours lui sont facturés. L'étudiant demeure responsable du paiement de la totalité des droits de scolarité qu'il fréquente ou non l'École. Le cours ne participe pas au calcul de la moyenne cumulative.

HEC Dans le dernier tiers du cours, toute demande ne sera considérée que si elle est appuyée par des motifs exceptionnels. À défaut, l'inscription au cours abandonné figure sur le relevé de notes et la note de ce cours est calculée en attribuant la note zéro à toute évaluation à laquelle l'étudiant ne s'est pas soumis. L'étudiant demeure responsable du paiement de la totalité des droits de scolarité qu'il fréquente ou non l'École.

8.4 Changement de groupe

ADM L'étudiant qui ne se joint pas au groupe qui lui a été assigné s'expose à recevoir une évaluation incomplète.

8.5 Modification d'inscription pour une étudiante ou un étudiant visiteur

Étudiant d'une université participant au programme d'échanges internationaux de l'École

ADM L'étudiant qui désire faire un changement de cours ou un abandon de cours de l'École doit le faire directement dans HEC en ligne.

Étudiant d'une université québécoise et étudiant de toute autre université

ADM L'étudiant qui désire faire un changement de cours ou un abandon de cours de l'École doit :

- contacter la direction administrative du programme concerné;
- informer sa faculté ou son département;
- respecter les règlements de l'École en ce qui concerne les abandons de cours.

On doit noter que la direction administrative ne procède au traitement d'une demande de changement de cours qu'après avoir reçu l'approbation de la faculté ou du département de l'université d'attache de l'étudiant.

9 ÉVALUATION

9.1 Formes d'évaluation

HEC Les formes d'évaluation généralement utilisées à l'École sont l'évaluation par travaux, l'évaluation par examens et l'évaluation de la participation ou toute combinaison des trois formes précédentes. La forme et les modalités de l'évaluation (critères d'évaluation, importance relative des différents éléments de l'évaluation) sont communiquées aux étudiants au début du cours. Dans tous les groupes d'un même cours donné à un même trimestre, tous les étudiants sont soumis aux mêmes formes d'évaluation ou, le cas échéant, ont la même possibilité de choix, sauf exception approuvée par la direction du programme.

HEC Pour tous les cours de plus de 1 crédit, l'évaluation globale doit comporter au moins deux modes d'évaluation, à moins d'une autorisation écrite de la direction du programme. S'il y a lieu, un seuil minimal à un mode d'évaluation peut être exigé afin d'attribuer les points à l'autre ou aux autres modes d'évaluation. Par exemple, une note minimale de 50 % aux examens peut être exigée afin de reconnaître les points rattachés aux travaux ou autres points d'évaluation.

De plus, tout au long de ses études, la qualité de la langue écrite de même que celle de la présentation des textes remis aux enseignants, tant dans le cadre de travaux que dans celui d'examens, pourront contribuer à l'évaluation de l'étudiant.

Travaux

HEC L'évaluation porte sur l'ensemble des travaux qui sont imposés pendant toute la durée du cours : dissertations, travaux dirigés, stages, exposés oraux, travaux pratiques. Ces travaux peuvent être individuels ou de groupe. Pour les cours de 2 crédits ou plus, l'évaluation commune des étudiants ayant

participé à un ou des travaux de groupe ne peut dépasser 30 % de l'évaluation globale de l'étudiant pour ce cours. Pour les cours de moins de 2 crédits, l'évaluation commune ne peut dépasser 40 % de l'évaluation globale. Certains cours, déterminés par la direction du programme, peuvent faire exception à cette règle.

ADM Il est de la responsabilité de l'étudiant de s'assurer que l'enseignant a bien reçu son travail dans les délais fixés et de conserver une copie du travail remis. L'École n'est pas responsable des travaux qui pourraient être perdus.

Examens

HEC L'évaluation est faite sous forme d'examen écrit ou oral. À l'École, on utilise en général des interrogations, des tests, des examens intratrimetriels et finaux. L'examen final peut aussi prendre la forme d'un examen hors classe. Si l'évaluation se fait par examen oral, il faut que ce soit en présence de l'enseignant et d'un examinateur nommé par la direction du service d'enseignement, à défaut de quoi l'examen oral doit être enregistré sur support magnétique.

Participation

HEC L'évaluation de la participation représente le jugement de l'enseignant ou de l'enseignante sur le rendement de l'étudiant en classe lors de la présentation de lectures, de travaux ou de discussions de cas. Dans tous les programmes, l'évaluation de la participation dans un cours ne peut pas dépasser 15 % de l'évaluation globale de ce cours, sauf exception approuvée par la direction du programme.

9.2 Responsabilité de l'évaluation

HEC Les formes et les modalités de l'évaluation sont déterminées par l'enseignant responsable du cours.

9.3 Présence au cours et à l'examen

HEC La présence de l'étudiant aux séances de cours est présumée. L'enseignant peut refuser l'accès au cours à un étudiant qui aurait été absent aux deux premières séances de cours ou à la première séance de cours pour les cours de moins de 2 crédits.

HEC L'étudiant qui se présente à un examen ne peut par la suite demander à ce que le résultat obtenu soit exclu de son évaluation, et ce, quel que soit le motif invoqué.

9.4 Absence à une évaluation

HEC La note « zéro » est attribuée à l'étudiant qui :

- a) ne se présente pas à un examen à moins que, dans les cinq jours ouvrables qui suivent la date fixée pour la tenue de l'examen, il ne motive par écrit son absence auprès de l'enseignant dans le cas d'une interrogation ou d'un test, auprès de la direction du programme dans le cas d'un examen, et que le motif soit valable;
- b) étant présent à un examen ne remet aucune copie, s'il s'agit d'une épreuve écrite, ou refuse de répondre aux questions, s'il s'agit d'une épreuve orale;
- c) ne remet pas à la date fixée par l'enseignant un travail constituant un élément d'évaluation d'un cours.

ADM Dans le cas d'une absence à un examen, l'étudiant doit remplir, dans les cinq jours ouvrables suivant l'examen, le formulaire « Avis d'absence à un examen », fournir les pièces justificatives originales et remettre le tout à la direction administrative du programme.

HEC Par motif valable, on entend un motif indépendant de la volonté de l'étudiant ou de l'étudiante, tels la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat médical.

HEC Dans le cas d'un examen intratrimetriel, l'étudiant qui justifie son absence à la satisfaction de la direction du programme sera réputé avoir obtenu à cet examen le résultat qui lui sera attribué à son examen final.

HEC Dans le cas d'un examen final, l'étudiant qui justifie son absence à la satisfaction de la direction du programme obtiendra temporairement la mention « incomplet » pour les résultats de ce cours et devra subir son examen au prochain trimestre où le cours sera offert. Un examen final ne peut être différé qu'une seule fois.

Examen différé

ADM Généralement, l'examen différé a lieu durant la période d'examens finaux qui suit le trimestre pendant lequel l'étudiant se serait normalement présenté à l'examen. L'étudiant est tenu de se présenter à l'examen différé à la date et à l'heure fixées. Le défaut de se présenter à l'examen différé entraîne automatiquement la note « zéro » pour cet examen. L'étudiant est informé de son résultat dans HEC en ligne.

9.5 Système de notation

HEC La notation des cours se fait avec un système littéral, chaque lettre correspondant à une valeur numérique selon le barème suivant :

| Note | Points | Appréciation |
|------|--------|--------------------|
| A+ | 4,3 | Exceptionnel |
| A | 4,0 | Excellent |
| A- | 3,7 | Très bien |
| B+ | 3,3 | Bien |
| B | 3,0 | " " |
| B- | 2,7 | " " |
| C+ | 2,3 | Passable |
| C | 2,0 | " " |
| E | 0 | Échec |
| F | 0 | Échec par absence* |

C = note minimale de passage dans un cours de 3e cycle.

* La note F est attribuée dans le cas où l'étudiant n'a obtenu aucune note à chaque forme d'évaluation du cours. La note F compte dans le calcul de la moyenne de l'étudiant, mais est exclue de celle du groupe.

9.6 Moyenne de cours

HEC La moyenne des cours est calculée à la fin de chaque trimestre, ou période, en pondérant le nombre de points obtenus dans chaque cours par le nombre de crédits. Les notes obtenues par l'étudiant sont portées à son relevé de notes et conservées dans celui-ci; elles participent au calcul de la moyenne des cours. Dans le cas de la reprise d'un cours, tous les résultats apparaissent dans le relevé de notes, mais seul le dernier est utilisé dans le calcul de la moyenne. Les cours de préparation et les cours hors programme ne participent pas au calcul de la moyenne des cours.

HEC Les cours suivis dans un autre établissement universitaire figurent sur le relevé de notes et le résultat contribue normalement au calcul de la moyenne des cours, à l'exception des cours suivis dans le cadre des programmes d'échanges internationaux, lesquels ne contribuent pas au calcul de la moyenne des cours.

9.7 Réussite d'un cours ou d'un atelier de recherche

PGM L'étudiant réussit un cours lorsqu'il obtient au moins la note C pour l'ensemble des travaux et des examens imposés. Un résultat inférieur à C entraîne un échec.

PGM L'étudiant inscrit à un cours dans un autre programme est soumis pour ce cours aux normes de réussite prévues dans ce programme. Pour réussir le cours, il doit cependant obtenir un résultat équivalent ou supérieur à la note minimale de passage dans le programme de HEC Montréal auquel il a été admis.

9.8 Échec à un cours

HEC Il n'y a pas d'examen de reprise à la suite d'un échec à un cours. Dans les programmes de 2e et de 3e cycle, l'étudiant doit obligatoirement reprendre tout cours auquel il a échoué.

9.9 Thèse

PGM La thèse doit être rédigée en français. Des exceptions sont possibles (se référer au Guide de présentation et d'évaluation des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat publié par la Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université de Montréal, disponible en ligne :

<http://www.fesp.umontreal.ca/Fichiers/GuidePresentationMemoireThese.pdf>). Une demande motivée, appuyée par le directeur de recherche, doit alors être soumise à la direction du programme aussitôt que possible après la première inscription de l'étudiant au programme si la demande n'a pas été faite au moment de l'admission. Lorsque la thèse est présentée dans une langue autre que le français, elle doit, en plus de satisfaire aux exigences habituelles, comprendre un résumé-synthèse rédigé en français et dégagant les idées maîtresses et les conclusions.

Le manuscrit de la thèse par articles est considéré écrit en français si toutes les parties autres que les articles sont rédigées en français. Par exemple, lorsque les articles sont écrits en anglais, l'étudiant doit procéder à la rédaction en français du résumé et des autres chapitres qui encadrent les articles.

9.10 Normes de rédaction et de présentation de la thèse

PGM La thèse doit être conforme aux normes de rédaction et de présentation en vigueur à l'École. Ces normes sont décrites dans le Guide de présentation et d'évaluation des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat publié par la Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université de Montréal.

9.11 Évaluation de la thèse

PGM L'évaluation de la thèse s'effectue conformément aux règlements pédagogiques de la Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université de Montréal.

9.12 Avis de dépôt de la thèse

PGM Lorsque la thèse est terminée à la satisfaction du comité de phase III, l'étudiant la dépose au secrétariat du programme. L'étudiant doit aviser par la poste ou en personne le secrétariat du programme de doctorat deux mois avant la date présumée du dépôt de sa thèse, de son intention de déposer.

9.13 Constitution du jury de thèse

PGM L'examen de la thèse est fait par un jury composé d'un président-rapporteur et de trois membres. Exception faite de circonstances exceptionnelles, le membre externe d'un jury de thèse ne devrait pas appartenir à l'une des quatre universités du programme conjoint. En vue de la constitution de ce jury, le directeur de thèse fournit à la direction du programme une liste de sept noms dont deux pour l'examineur externe. À même cette liste, le directeur du programme, choisit les membres du jury et il en désigne le président. Toute personne ayant la compétence voulue peut faire partie du jury. Le président du comité de thèse est invité à être membre du jury. Il ne doit toutefois pas le présider.

9.14 Soutenance et décision du jury de thèse

PGM Le jury peut accepter la thèse pour fin de soutenance, la refuser ou permettre à l'étudiant de la présenter à nouveau une seule fois, après corrections, dans le délai fixé par le jury; le délai accordé ne doit pas dépasser un an. Cette décision du jury est prise à la majorité des voix.

La candidature prend fin si le jury, à l'unanimité, refuse la thèse avant la soutenance.

Lorsque le jury n'a pas demandé de corrections avant la soutenance, il peut le faire à la suite de la soutenance.

Sur décision favorable du jury, le directeur de l'École, après s'être assuré que la thèse est conforme aux normes établies et que les corrections demandées par le jury ont été apportées, fixe la date de la soutenance. La soutenance a lieu devant le jury et le directeur de l'École ou son représentant. En cas d'empêchement de l'un des membres du jury, le directeur de l'École pourvoit à son remplacement. La soutenance est publique, à moins que le directeur de l'École, sur recommandation du jury, n'en décide autrement.

La candidature prend fin si le jury, à l'unanimité, refuse la thèse après la soutenance.

Pour que la thèse soit acceptée, la décision du jury doit être unanime. À la demande du directeur de l'École, le jury peut reconsidérer le cas. Il peut aussi, s'il l'estime nécessaire, réviser sa décision.

En cas de dissidence du premier jury, le directeur de l'École constitue un nouveau jury qui reprend l'examen de la thèse. La décision de ce jury prise à la majorité des voix est finale. En cas d'égalité des voix, le vote du président est prépondérant. La candidature au doctorat prend fin si le second jury, à la majorité des voix, refuse la thèse pour fin de soutenance ou après la soutenance.

10 EXAMENS

10.1 Droit

HEC Seuls peuvent se présenter aux examens les étudiants et les étudiantes inscrits à l'École.

10.2 Horaire des examens

ADM Les examens ont lieu selon l'horaire publié par le Registrariat au début de l'année universitaire. De plus, l'étudiant doit tenir compte de toute information publiée par les voies officielles de l'École et de tout changement apporté par l'enseignant ou l'enseignante durant le trimestre.

10.3 Accès aux salles d'examen

ADM La présentation de sa carte d'étudiant est nécessaire pour être admis dans une salle d'examen. L'accès à une salle d'examen est interdit à tout étudiant qui s'y présente avec un retard de plus de 45 minutes. Aucun étudiant n'est autorisé à quitter la salle d'examen dans les 45 premières minutes, quel que soit le motif invoqué.

10.4 Documentation lors des examens

ADM Durant un examen, il est interdit aux étudiants d'échanger ou de partager une calculatrice, un ordinateur portable ou toute autre documentation.

Calculatrice

Lorsque l'utilisation d'une calculatrice est permise, seuls les modèles Sharp EL-240SB ou Texas Instruments BAII Plus (avec fonctions financières) et les modèles homologués sont autorisés. Dans tous les cas, une vignette autocollante doit être apposée sur la calculatrice attestant sa conformité.

Ordinateur portable

Si elle n'est pas expressément autorisée sur le questionnaire d'examen, l'utilisation de l'ordinateur portable est interdite.

Appareil électronique

Il est également interdit d'avoir en sa possession lors d'un examen tout appareil électronique ou de télécommunication quel qu'il soit, par exemple :

- téléphone cellulaire, téléavertisseur, ordinateur de poche, montre permettant l'entrée de texte, agenda, dictionnaire électronique, baladeur, etc.

Toute infraction liée à la documentation ou au matériel permis durant un examen tombera sous le coup de l'article 12 Plagiat et fraude.

10.5 Sorties pendant les examens

ADM Toute sortie pendant la tenue des examens est interdite sauf en cas d'urgence. Dans tous les cas, les étudiants devront être accompagnés par un surveillant.

11 RÉSULTATS

11.1 Travail, interrogation, test, examen intratrimestriel ou examen hors classe

Remise

HEC L'École n'est pas tenue de remettre à l'étudiant les travaux ou les copies d'examens (interrogation, test, examen intratrimestriel ou examen hors classe) soumis par ce dernier dans le cadre d'un cours, laissant à la discrétion de chaque enseignant la décision de rendre à l'étudiant les travaux et les copies d'examens après correction, de les conserver ou de les détruire après une période minimale de six mois.

Vérification ou révision

HEC L'étudiant qui veut vérifier ou faire réviser le résultat d'un travail, d'une interrogation, d'un test, d'un examen intratrimestriel ou d'un examen hors classe doit s'adresser directement à l'enseignant concerné. Il a un délai maximal de quinze jours après la remise du résultat pour demander une révision.

L'étudiant qui désire faire appel de la décision doit s'adresser au directeur du service d'enseignement ou à son représentant. Sa décision est finale et sans appel.

11.2 Examen final en classe

Communication du résultat de l'examen final

HEC Les résultats des examens finaux ne peuvent être transmis directement par les enseignants qui ne sont en aucun cas autorisés à montrer à l'étudiant sa copie d'un examen final avant que le délai et le processus de révision n'aient été complétés s'il y a lieu. L'École ne remet pas les copies d'examens finaux aux étudiants et elle les détruit après une période minimale d'un an.

Vérification du résultat de l'examen final

HEC Tout étudiant a droit, dans les quinze jours qui suivent la transmission des résultats, à la vérification des résultats de sa copie d'examen final. Cette vérification doit se faire sans déplacement des documents et devant un représentant ou une représentante du Registrariat.

Révision du résultat d'un examen final

HEC L'étudiant qui désire faire réviser le résultat d'un examen final écrit doit, dans les quinze jours qui suivent la remise des résultats, en faire la demande par écrit au Registrariat. L'enseignant ou l'enseignante procède à la révision en l'absence de l'étudiant, mais, sur demande de ce dernier, lui fournit, dans les quinze jours qui suivent la date d'expiration de la période de demande de révision, des commentaires sur les résultats obtenus. Après révision, le résultat de l'examen peut être maintenu, diminué ou majoré. La note portée au relevé officiel de l'étudiant est établie en tenant compte du résultat révisé. Dans le cas d'une note inchangée, des frais seront facturés à l'étudiant. Aucun enseignant n'est autorisé à procéder à une révision avant qu'il en ait reçu la demande du Registrariat.

Révision exceptionnelle

HEC Tout étudiant qui a des raisons graves de croire que justice n'a pas été rendue lors de la révision de l'examen final en classe peut, dans les quinze jours qui suivent la remise du résultat de cette révision, soumettre une nouvelle demande de révision exceptionnelle, écrite et motivée. Le Registrariat transmettra cette demande à la direction du service d'enseignement. Dans le cas d'une note inchangée, des frais seront facturés à l'étudiant.

a) Demande reçue

Si, après étude du dossier, la direction du service d'enseignement juge que la requête est recevable, elle crée un comité de révision exceptionnelle, constitué de trois membres nommés par elle. Ce comité peut consulter des experts et doit entendre l'étudiant, le professeur et le directeur du service d'enseignement s'ils en font la demande. Le comité de révision exceptionnelle peut maintenir l'évaluation, la diminuer ou la majorer. Cette révision exceptionnelle de l'évaluation est finale. Le comité peut aussi faire à la direction du service d'enseignement ou à la direction du programme concerné toute recommandation qu'il juge pertinente.

b) Demande rejetée

Si, après consultation des personnes concernées, la direction du service d'enseignement rejette la requête, elle doit le faire par écrit en envoyant copie de sa décision à la direction du programme concerné.

Révision exceptionnelle pour l'examen de synthèse

PGM Le règlement de révision exceptionnelle pour les examens finaux s'applique également à l'examen de synthèse du programme de doctorat en administration (épreuves écrite et orale) avec les précisions suivantes.

L'étudiant qui a des raisons graves de croire que justice n'a pas été rendue lors de son examen de synthèse doit, dans les quinze jours qui suivent la remise du résultat, soumettre une demande de révision exceptionnelle, écrite et motivée au directeur du programme.

Après consultation avec les personnes concernées, le directeur du programme juge de la recevabilité de la demande de révision exceptionnelle. Si la demande est reçue, le directeur du programme constitue un comité de révision exceptionnelle composé de trois personnes qui doit comprendre un membre externe provenant d'une des universités membres du programme conjoint. Le comité peut consulter des experts et doit entendre l'étudiant et les membres du comité de phase II ainsi que le directeur du programme et les directeurs des services concernés s'ils en font la demande. Si l'échec concerne l'épreuve écrite, le comité de révision exceptionnelle peut maintenir l'échec ou conclure à une note de passage. La décision du comité de révision exceptionnelle est finale. Dans le cas où l'étudiant a réussi l'épreuve écrite mais il a échoué à l'épreuve orale, le comité de révision exceptionnelle peut maintenir la décision du comité de phase II ou recommander la reprise de l'épreuve orale en présence du comité de révision exceptionnelle. La décision du comité de révision exceptionnelle suite à la reprise de l'examen oral est finale. Le comité peut aussi faire à la direction du programme toute recommandation qu'il juge pertinente.

Si après consultation des personnes concernées, la direction du programme de doctorat rejette la demande de révision exceptionnelle de l'étudiant, elle doit le faire par écrit en envoyant copie de la décision au directeur des programmes de l'École

11.3 Résultat d'un cours

HEC Le résultat d'un cours ne peut être transmis directement par l'enseignant ou l'enseignante. Les résultats sont publiés dans HEC en ligne après approbation par les autorités de l'École. Les résultats ne sont communiqués à d'autres personnes qu'avec l'autorisation écrite de l'étudiant.

11.4 Relevé de notes

ADM À la fin de chaque trimestre, tout étudiant qui a été soumis à une forme d'évaluation peut obtenir un relevé de notes pour ce trimestre.

HEC Le relevé de notes de l'étudiant mentionne la note finale obtenue dans chacun des cours où il s'est inscrit et, sauf exception, la moyenne de son groupe. Le relevé de notes fait mention des succès, des échecs, des cours repris, des résultats incomplets, des équivalences ou des exemptions, des abandons et, s'il y a lieu, des mentions d'excellence ou des sanctions imposées.

ADM L'École ne délivre pas de relevé de notes à l'étudiant dont le compte est en souffrance.

12 PLAGIAT ET FRAUDE

12.1 Infractions de nature pédagogique

HEC Constitue une infraction le fait de commettre tout acte visant à tromper quant au rendement pédagogique lors d'une évaluation ou quant à la réussite d'une exigence relative à une activité pédagogique, ou toute tentative de commettre cet acte ou toute participation à un tel acte.

Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, est considérée comme une infraction :

- a) l'utilisation totale ou partielle, littérale ou déguisée, du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- b) la remise à des fins d'évaluation d'un travail qui a été rédigé ou effectué entièrement ou partiellement par une autre personne;

- c) la remise d'un même travail dans deux cours différents, sans autorisation écrite préalable;
- d) l'obtention avant un examen des questions ou des réponses à un examen ou l'utilisation de ces questions ou de ces réponses lors de la préparation ou de la tenue d'un examen;
- e) pendant un examen, la possession ou l'utilisation de tout document, matériel ou instrument non autorisé, ou la sollicitation ou l'obtention de toute aide non autorisée;
- f) la substitution de personne lors d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- g) l'invention d'un fait ou la falsification de données de recherche dans un travail sujet à évaluation, notamment une thèse, un mémoire, un travail dirigé, un rapport de stage ou de recherche;
- h) la modification de résultats d'une évaluation ou de tout document en faisant partie ainsi que l'obtention d'une évaluation non méritée;
- i) la falsification d'un document ou l'usage d'un faux document.

12.2 Procédure

HEC Tout fait ou geste qui pourrait constituer une infraction au présent article doit être signalé à la direction du programme de l'étudiant concerné. Le personnel enseignant ne peut imposer de sanction pour une infraction au présent article.

Le Comité d'enquête des infractions pédagogiques, formé du professeur responsable à l'intégrité pédagogique ainsi que de la direction administrative du programme concerné peut faire enquête ou, s'il estime en cours d'enquête qu'il conviendrait mieux que la cause soit entendue par le Conseil de discipline pédagogique, le Comité d'enquête confie la cause au Conseil de discipline pédagogique.

Si le Comité d'enquête étudie la cause, il doit donner à l'étudiant l'occasion de se faire entendre. Par la suite, le Comité d'enquête détermine si l'étudiant a commis ou non une infraction au présent article et décide de la sanction applicable. Dans tous les cas, le Comité d'enquête ne peut imposer une sanction autre qu'un avertissement, la note zéro pour un travail ou un examen, ou l'échec pour le cours.

L'étudiant reconnu coupable d'une infraction au présent article à la suite d'une décision du Comité d'enquête peut demander la révision de la sanction à un sous-comité du Comité des programmes qui est formé du Directeur des programmes, d'un directeur pédagogique de programme et d'un directeur administratif de programme appartenant tous les deux à un programme différent de celui de l'étudiant. La demande de révision de la sanction doit être déposée à la direction du programme concerné au plus tard trente (30) jours après la réception de la lettre de sanction.

Le Conseil de discipline pédagogique est formé du directeur adjoint - corps professoral, du registraire et d'un directeur de service d'enseignement. Si le dossier est confié à ce conseil, celui-ci fait enquête et doit donner à l'étudiant l'occasion de se faire entendre. Par la suite, le Conseil de discipline pédagogique détermine si l'étudiant a commis ou non une infraction au présent article, et décide de la sanction applicable. Le Conseil de discipline pédagogique peut imposer toute sanction qu'il juge appropriée, y compris la suspension ou l'expulsion de l'École.

Dans tous les cas, la sanction doit être décidée en fonction de la gravité de l'infraction, des infractions antérieures, le cas échéant, et des circonstances du dossier.

L'étudiant reconnu coupable d'une infraction au présent article à la suite d'une décision du Conseil de discipline pédagogique peut demander la révision de la sanction au Comité des programmes. La demande de révision de la sanction doit être déposée à la direction des programmes au plus tard trente (30) jours après la réception de la lettre de sanction.

12.3 Sanctions

HEC Les sanctions suivantes peuvent être imposées en cas d'infraction :

- a) l'avertissement : une note est placée au dossier de l'étudiant sans autre conséquence immédiate;
- b) la note zéro est imposée pour le travail ou l'examen où une infraction a été commise sans qu'il y ait

automatiquement un échec au cours;

c) l'échec pour le cours : la note E est imposée pour le cours où une infraction a été commise; l'étudiant peut toutefois reprendre le cours où un échec a été imposé; au doctorat, l'échec à un cours conduit à une exclusion automatique du programme avec la possibilité de demander une réadmission en vertu de l'article 14 du présent règlement;

d) la suspension : l'étudiant ne peut s'inscrire à des cours ou à un programme pendant une période de temps déterminée lors de la décision sur la sanction; cette période ne peut être supérieure à deux ans;

e) l'expulsion définitive : l'étudiant qui est expulsé de l'École ne peut être admis ou réadmis à un programme ou inscrit à un cours de HEC Montréal, ou obtenir un grade, un diplôme, un certificat.

Dans tous les cas, les décisions sur les sanctions sont jointes au dossier de l'étudiant.

13 CONDITIONS DE POURSUITE, PROMOTION, EXCLUSION

13.1 Promotion

PGM Au programme de Ph. D., l'étudiant doit avoir réussi chacun des cours de son programme ainsi que son examen de synthèse. Le comité de supervision de la phase III doit avoir accepté sa proposition de thèse et la thèse doit avoir été acceptée par le jury.

13.2 Exclusion

PGM Outre le renvoi pour cause, la candidature au doctorat prend fin dans l'un des cas suivants :

a) si l'étudiant obtient plus d'un résultat inférieur à 2,7 ou « B- » dans ses cours de préparation (phase I), à moins que le comité local de doctorat ne maintienne sa candidature;

b) si l'étudiant obtient plus d'un résultat inférieur à 2,7 ou « B- » dans ses cours de spécialisation (phase II), à moins que le comité local de doctorat ne maintienne sa candidature;

c) si l'étudiant subit un échec à un cours du programme, à moins que le comité local de doctorat ne maintienne sa candidature;

d) si l'étudiant qui a été autorisé à suspendre ses études ne s'est pas soumis aux modalités déterminées par la direction du programme;

e) si l'étudiant, n'ayant pas bénéficié d'une prolongation pour la rédaction de sa thèse, n'a pas déposé sa thèse ou n'a pas rempli toutes les exigences de son programme dans un délai de cinq ans à compter de l'admission en phase II de l'étudiant, en excluant les trimestres de suspension autorisés;

f) si la direction du programme accepte la recommandation du comité local de ne pas réinscrire l'étudiant et que, dans le cas où la décision est portée en appel, celle-ci est maintenue par le Comité des programmes;

g) si l'étudiant échoue à l'examen de synthèse;

h) si la thèse est refusée pour fin de soutenance ou après soutenance;

i) si l'étudiant n'a pas terminé toutes les exigences de la phase II en moins de 3 ans.

ADM Un étudiant exclu en cours de trimestre peut être autorisé à terminer ce trimestre.

14 RÉADMISSION

HEC Un étudiant ne peut présenter qu'une demande de réadmission pendant toute la durée de son programme d'étude. Chaque cas est étudié à son mérite; la réadmission peut être acceptée à certaines conditions ou elle peut être refusée. Quand elle est acceptée, le dossier est réévalué en fonction des exigences en vigueur au moment de la demande de réadmission. L'étudiant réadmis est avisé des conditions qui lui seront imposées afin de compléter son programme.

ADM La demande de réadmission doit être déposée au Registrariat sur le formulaire abrégé de demande d'admission. Une lettre explicative doit être jointe à la demande.

15 GRADE, DIPLÔME, CERTIFICAT ET ATTESTATION

15.1 Délivrance de grade, de diplôme ou de certificat

HEC Après que l'étudiant a satisfait à toutes les exigences imposées pour l'obtention d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat, l'Université de Montréal, sur recommandation du Conseil pédagogique de l'École, lui décerne le grade, le diplôme ou le certificat correspondant à son programme d'études.

ADM Si son parchemin est disponible, l'étudiant pourra l'obtenir lors de la collation des grades sinon, par la suite, il sera posté. Cependant, l'École retiendra le parchemin d'un étudiant dont le compte est en souffrance.

15.2 Annulation de grade, de diplôme ou de certificat

HEC La délivrance de grades, de diplômes ou de certificats faite par erreur ou à la suite de plagiat ou de fraude est réputée nulle. Le Conseil pédagogique de l'École fait enquête et donne à la personne concernée l'occasion de se faire entendre. Sur recommandation du conseil, l'Université prononce la nullité et sa décision est sans appel. La nullité doit être prononcée dans les cinq ans à compter du jour où la cause de l'annulation a été portée par écrit à l'attention de la direction de l'École.

15.3 Attestation d'études et copies de documents officiels

ADM Tout étudiant qui désire obtenir une attestation d'études ou la copie d'un relevé de notes ou d'un autre document officiel doit en faire la demande par écrit au Registrariat. L'École ne fournit pas d'attestation pour l'évaluation partielle d'un cours. L'étudiant doit tenir compte d'un délai de production de cinq jours ouvrables. Pour prendre possession des documents demandés, l'étudiant ou l'étudiante doit présenter sa carte d'étudiant de l'École ou une autre pièce d'identité valable. Aucune attestation ne sera remise à un étudiant dont le compte est en souffrance.

16 FRAIS DE SCOLARITÉ

16.1 Frais de scolarité

ADM L'étudiant doit se référer à la table des frais publiée dans le site Web de l'École pour connaître les frais exigés et les dates limites de paiement.

Il doit noter que :

- les livres, les recueils et tout autre matériel pédagogique ne sont pas couverts par les droits de scolarité;
- les étudiants étrangers sont soumis à la directive spéciale relative aux droits de scolarité exigés de ces étudiants, délivrée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Des exemptions sont prévues dans l'application de cette directive;
- tout retard dans le paiement entraîne une pénalité.

16.2 Compte en souffrance

ADM L'étudiant ou l'étudiante demeure responsable du paiement de la totalité des frais engagés, qu'il fréquente ou non l'École. L'étudiant dont le compte est en souffrance n'a plus accès à HEC en ligne, ne peut s'inscrire ou consulter ses résultats. Il ne reçoit ni relevé de notes, ni attestation d'études, ni diplôme.

16.3 Reçu officiel

ADM À la fin de l'année civile, l'École remet aux étudiants les reçus officiels pour fins d'impôt. Ceux-ci couvrent les trimestres d'hiver, d'été et d'automne d'une même année civile. Pour le gouvernement fédéral, l'École délivre le « Certificat pour les frais de scolarité et le montant relatif aux études » et pour le gouvernement provincial, le formulaire « Relevé 8 Montant pour études postsecondaires » et le « Reçu de frais de scolarité pour fins d'impôt ». À toute autre fin, la facture fait état des paiements effectués et peut

servir de preuve de paiement des frais auprès de l'employeur.

17 CARTE D'ÉTUDIANT

17.1 Utilité

ADM Tout étudiant inscrit à l'École, même à un seul cours ou pour un seul trimestre, doit se procurer la carte d'étudiant de l'École. La carte est exigée lors des examens, pour le prêt de volumes à la bibliothèque, pour l'accès aux laboratoires informatiques, pour la participation à toute autre activité de l'École, à des fins d'identification et pour entrer à l'École en dehors des heures normales d'ouverture. Il est nécessaire d'avoir sa carte en tout temps afin de pouvoir la présenter au besoin. Cette carte demeure la propriété de HEC Montréal et doit lui être retournée à sa demande.

17.2 Délivrance et validation

ADM Le Service aux étudiants est responsable d'aviser les étudiants, dans son calendrier universitaire et sur son site Web, des modalités de délivrance de la carte étudiante. Une carte est délivrée pour toute la durée d'un programme d'études donné. Cependant, elle doit être validée à chaque nouvelle année universitaire par un autocollant. La première délivrance d'une carte étudiante est gratuite. Des frais sont exigibles si un étudiant ou une étudiante désire obtenir un duplicata. Les services de Coop HEC Montréal sont responsables de la délivrance et de la validation de la carte.

18 STANDARDS INFORMATIQUES, HEC EN LIGNE ET COURRIER ÉLECTRONIQUE

18.1 Matériel et standards informatiques

ADM Les enseignants et les enseignantes tiennent pour acquis que les étudiants ont accès à un micro-ordinateur conforme aux normes du programme auquel ils sont inscrits. Il est de la responsabilité de l'étudiant ou de l'étudiante de s'informer des exigences propres à son programme.

18.2 HEC en ligne

ADM HEC en ligne permet à l'étudiant de faire son choix de cours chaque trimestre et de le modifier, de consulter sa confirmation d'inscription, son dossier financier, ses résultats et son relevé de notes. Pour accéder à HEC en ligne, un mot de passe est nécessaire. L'étudiant nouvellement admis reçoit avec son offre d'admission un mot de passe temporaire qu'il devra changer par la suite. Ce mot de passe est évidemment personnel et confidentiel. Afin d'assurer la confidentialité de ce code, il est conseillé d'éviter les caractères permettant de retracer son nom, prénom ou encore sa date de naissance.

18.3 Courrier électronique

ADM Chaque étudiant admis à l'École possède une adresse de courrier électronique. Il peut avoir accès à son courrier à l'École (au moyen des ordinateurs des laboratoires informatiques ou de son ordinateur portatif dans plusieurs aires de travail) ou ailleurs par l'entremise d'un fournisseur de services Internet. Les étudiants diplômés de HEC Montréal depuis le trimestre d'hiver 1996 pourront conserver leur adresse de courrier électronique, même après qu'ils auront quitté l'École. Par ailleurs, tous les étudiants qui ne se seront pas inscrits pendant un an et tous les étudiants diplômés avant le trimestre d'hiver 1996 n'ont plus droit à l'adresse de courriel de HEC Montréal.

L'École offre un système d'échanges de courriers électroniques et un entreposage temporaire des courriers électroniques reçus. L'entreposage est restreint en termes de volume et aussi en termes de temps. Les étudiants et diplômés désireux de conserver leurs courriers électroniques doivent donc télécharger ceux-ci sur leur poste de travail avec un logiciel de courrier approprié (Thunderbird, Outlook Express, etc.).

18.4 Utilisation des ressources informatiques de l'École

Règles d'utilisation

ADM HEC Montréal met à la disposition de ses étudiants des ressources informatiques (équipements, applications, outils, réseau et télécommunications) pour la réalisation d'activités liées à leur formation. Afin de maintenir le bon fonctionnement de ce réseau et de se conformer à l'entente qu'elle a conclue avec le R.I.S.Q. (Réseau interuniversitaire et scientifique du Québec), l'École a établi les règles suivantes :

- a) L'étudiant doit s'assurer de ne pas monopoliser les ressources informatiques de l'École ni en abuser, entre autres, en effectuant un stockage ou un transfert abusif de données ou en utilisant des logiciels avides de ressources. L'utilisation de logiciels de partage de fichiers (exemples : BitTorrent, P2P, etc.) est interdite. L'écoute de sites radio ou le visionnement à l'aide d'un serveur vidéo (streaming) sont également interdits à moins d'être autorisés dans le cadre d'une activité pédagogique.
- b) L'étudiant doit s'assurer que son ordinateur respecte les exigences logicielles de l'École. Le système d'exploitation et les logiciels installés sur son ordinateur doivent être le plus à jour possible et ses logiciels de protection (antivirus et pare-feu) doivent être à jour et activés.
- c) Il est interdit de communiquer, de transmettre ou de dévoiler son code d'accès et son mot de passe individuel à un autre utilisateur ou à un tiers et des mesures doivent être prises pour en protéger la confidentialité.
- d) Dans tout message électronique diffusé sur le réseau, il est interdit d'utiliser un langage injurieux, malveillant, haineux ou discriminatoire et d'exercer toute forme de harcèlement, de menace ou de diffamation.
- e) Il est interdit d'utiliser les ressources informatiques de HEC Montréal à des fins non autorisées ou illégales et plus spécifiquement de se connecter à des sites illégaux à contenu violent, à caractère sexuel ou faisant la promotion de convictions politiques extrémistes.
- f) Il est interdit d'utiliser l'infrastructure de l'École à des fins commerciales ou pour toute autre forme de sollicitation ou de publicité.
- g) Il est interdit de poser tout acte pouvant nuire au bon fonctionnement de l'infrastructure informatique de l'École, par exemple :
- l'insertion et la propagation de virus informatiques;
 - l'intrusion ou tentative d'intrusion dans tout ordinateur, système ou réseau interne ou externe;
 - l'interférence volontaire dans le but de dégrader la performance des ressources informatiques;
 - la modification, l'altération ou la destruction des données, de logiciels et d'autres biens de l'École;
 - l'utilisation du courrier électronique pour faire des envois massifs de messages (spamming);
 - l'utilisation d'équipements dans le but de donner accès aux ressources informatiques à des tiers.

Sanctions dans le cas d'utilisation illégitime des ressources informatiques de l'École

ADM En plus des pénalités prévues à la loi, toute infraction au règlement peut entraîner les sanctions suivantes :

- l'annulation des droits d'accès aux ressources informatiques de l'École;
- l'imposition de mesures disciplinaires ou autres sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'École en fonction de la gravité des actes reprochés, des dommages causés et des conséquences réelles ou potentielles pour l'École;
- le remboursement à l'École de toute somme que cette dernière serait dans l'obligation de défrayer à la suite d'une utilisation non autorisée, frauduleuse ou illicite de ses ressources informatiques.

19 PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

19.1 Constitution du dossier étudiant

ADM En transmettant une demande d'admission, chaque étudiant autorise HEC Montréal à constituer un dossier contenant des renseignements personnels à son sujet. Ces renseignements personnels sont confidentiels. Ils seront utilisés, notamment aux fins de l'analyse des critères d'admission, de la gestion du dossier d'étudiant et, une fois le diplôme obtenu, aux fins de l'affiliation à Réseau HEC Montréal, le Service aux diplômés de l'École et le Service de gestion de carrière. Chaque dossier étudiant sera conservé après le départ de l'étudiant de HEC Montréal, en conformité avec le calendrier de conservation de HEC Montréal adopté en vertu de la Loi sur les archives.

19.2 Caractère obligatoire

ADM Les renseignements recueillis à l'occasion de la demande d'admission ont un caractère obligatoire et quiconque refuse de les transmettre ne peut être admis ou inscrit à HEC Montréal.

19.3 Droit à l'accès au dossier étudiant et à sa rectification

ADM Chaque étudiant a le droit de demander l'accès à son dossier, et de faire corriger tout renseignement inexact, incomplet ou équivoque.

19.4 Échanges de renseignements

ADM Dans le respect de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, certains renseignements personnels concernant chaque étudiant pourront être échangés de la façon suivante :

- a) Les établissements d'enseignement fréquentés ainsi que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) pourront transmettre les résultats scolaires de chaque étudiant à HEC Montréal par l'entremise de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ);
- b) HEC Montréal pourra transmettre à la CREPUQ les renseignements nécessaires à la gestion des admissions et à la production de statistiques qui pourraient requérir le couplage des fichiers d'établissements;
- c) HEC Montréal pourra également transmettre au MELS les renseignements nécessaires à la création et à la validation du code permanent;
- d) Les renseignements relatifs au statut de résidence au Québec de chaque étudiant pour établir les droits de scolarité pourront faire l'objet d'une validation auprès du MELS; et
- e) HEC Montréal pourra obtenir du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) la confirmation de la délivrance d'un certificat d'acceptation du Québec.

19.5 Statistique Canada

ADM En vertu de la loi fédérale sur la protection des renseignements personnels, les particuliers peuvent demander accès aux renseignements personnels à leur sujet qui sont contenus dans les banques d'informations fédérales, y compris celles de Statistique Canada. Les étudiants qui ne désirent pas que les renseignements personnels les concernant soient utilisés peuvent demander à Statistique Canada de retirer leurs renseignements personnels de la base de données nationale.

19.6 Autorisation expresse

ADM Chaque étudiant peut autoriser HEC Montréal à transmettre certains renseignements le concernant aux parties suivantes : l'association étudiante du programme auquel l'étudiant appartient, les associations professionnelles auxquelles l'étudiant est susceptible de vouloir appartenir et l'Association des diplômés de HEC Montréal. Chaque étudiant peut également autoriser HEC Montréal et les parties mentionnées dans ce paragraphe à rendre public le fait qu'il soit étudiant ou diplômé de HEC Montréal ainsi que le programme d'études auquel cette personne a été admise et les diplômes obtenus.

20 CHANGEMENT AU FICHER SOCIAL DE L'ÉTUDIANT OU DE L'ÉTUDIANTE

ADM Il est dans l'intérêt de l'étudiant de faire en sorte que le Registrariat puisse le joindre facilement. Il est donc indispensable que l'étudiant fasse la mise à jour dans HEC en ligne, rubrique Données personnelles, lors d'un changement d'adresse ou de numéro de téléphone, à son domicile ou à son travail. De plus, afin d'assurer l'exactitude des documents officiels qui portent son nom, l'étudiant doit immédiatement aviser par écrit le Registrariat de toute erreur notée dans les renseignements personnels le concernant ou de tout changement à son dossier social. Dans le cas d'un changement de nom ou de statut, la pièce justificative originale appropriée sera exigée. La politique établie à l'École veut que l'étudiant ou l'étudiante soit toujours nommé par son nom de famille à la naissance.

21 RÈGLES ET MARCHES À SUIVRE

HEC La direction de l'École se réserve le droit d'établir par simple résolution les règles et marches à suivre relatives à l'application et à l'interprétation des présents règlements.

HEC Montréal

5255, avenue Decelles, Montréal (Québec) – **514 340-6151**

Adresse postale : 3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (Québec) H3T 2A7 – **www.hec.ca**